8ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1918. — No. 28

Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00



Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Largeur de vues?...

Vous savez que, depuis longtemps, je combats la manie unilingue de nos anglicisateurs, en leur démontrant que leurs utopies non seulement sont des crimes, mais qu'elles sont encore des fautes qui ne peuvent aboutir qu'à la dislocation de l'Empire Britannique, dont elles commenceront par détacher le Canada.

Depuis quatre ans, je crois avoir démontré amplement cette vérité d'evidence immédiate pour tout homme doué d'un peu de jugement et connaissant tant soit peu l'histoire politique des différentes nations. J'ai publié sur ce sujet je ne sais combien d'articles, tant dans le *Patriote* que dans le *Devoir;* j'ai même écrit une brochure intitulée. "*Les langues et les nationalités au Canada*", dont cette vérité politique fait tout le fondement. Je vous avoue que je m'attendais à ce que la presse anglo-canadienne s'occuperait un peu de cet aspect de la question, au moins pour essayer de réfuter mes arguments. Mais non! pas la plus petite allusion aux dangers que, d'après "Un Sauvage", l'anglicisation complète du Canada ferait courir à la domination britannique dans ce pays.

Pourquoi ce silence? Est-ce dédain pour un pauvre enfant des bois? Alors, ce n'est guère démocratique.

Est-ce incapacité de comprendre ce que je disais parce que j'écrivais uniquement en français? Cela montrerait une lacune vraiment trop grande dans la fameuse *information* de nos confrères de langue anglaise; car, s'ils ne sont pas capables de comprendre ce que "le sauvage" écrit, ils ne sont pas plus capables de comprendre les journaux de France; car je les avertis que je n'écris pas en "Québec patois" qui n'est connu que dans les bureaux de traduction de Toronto; j'écris en français, comme on fait dans la province de Québec et dans tous les journaux franco-canadiens: et pour qu'ils ne contestent pas, je leur confierai même que ce français-là, je l'ai appris en France.

Je pourrais donc difficilement me persuader que ce fût par ignorance qu'ils omettaient de s'occuper de cet important aspect de la question. Mais, cependant, comme sous certains rapports cette ignorance semble descendre à d'insondables profondeurs, je finis par me dire qu'il pouvait parfaitement se faire que de *tous* les écrivains anglais écrivant dans *tous* les journaux anglais du Canada, aucun n'avait pris connaissance, ni de mes articles, ni de ma brochure.

Alors, voulant remédier à leur infirmité, j'ai pris la peine de *traduire* en anglais les trois derniers articles que j'ai publiés dans "le Patriote" depuis ce printemps: "Une nation, une langue", "Un danger pour l'Empire", et "Des traitrés", et je les ai envoyés, au fur et à mesure de leur composition, à celui des journaux anglais de la Saskatchewan qu'on m'avait indiqué comme le plus raisonnable et le moins fanatique, au "Leader", de Régina. Et bien-oui! autant aurait valu les envoyer à l'"Orange Sentinel". Aucun n'a été publié, et le rédacteur en chef n'a même pas eu la politesse de m'écrire pour me donner les raisons de son refus d'insertion, bien que chaque article fût accompagné d'une lettre personnelle, à lui adressée, demandant justement de me faire connaitre ses objections, s'il en avait.

Alors? Que conclure? Sinon que la presse anglaise ne trouve absolument aucun argument à opposer aux miens: que par conséquent elle admet que le mouvement anglicisateur est un coup direct porté à la suzeraineté britannique en ce pays, et que néanmoins sans en avertir ses lecteurs, elle continue à commettre ce crime de trahison?

Et, comme dans cette stupide agitation scolaire, il n'y a pas que les intérêts de l'Angleterre d'engagés, comme la main allemande est au fond de tout cela pour s'en faire une arme contre tous les alliés, je demande à nos confrères anglais dans quelle catégorie ils veulent être rangés: avec les traîtres conscients comme Bolo et Duval: ou avec les oies déplumées, telles que Viviani, Ribot et Painlevé?

J'attends curieusement leur réponse, en priant tous nos confrères français de leur poser la question en mon nom.

UN SAUVAGE

Le Dr Béland en faveur de l'unité nationale

Devant le Rotary Club, à Edmonton, le Dr Béland a fait un éloquent appel en faveur de l'unité nationale au Canada. "A son retour au pays, il a constaté avec un profond regret, a-t-il dit, l'éloignement qui s'est opéré entre les deux races anglaise et française depuis quatre ans.

Parlant de l'attitude de la province de Québec à l'égard de la guerre, l'orateur a fait voir sa situation tout à fait unique au Canada: depuis trois cents ans elle est complètement séparée par les liens du sang de la population d'Angleterre et des autres contrées d'Europe. Dans chacune des autres provinces, presque chaque personne a un père, une mère, une soeur ou d'autres parents en Europe, mais parmi les Canadiens français, pas un sur cent a des parents en France.

Ceci fournit l'explication de l'attitude du Québec à l'égard de la guerre. "Mais si une campagne appropriée avait été faite dans la province, a ajouté le Dr Béland, il n'y aurait pas eu de relâchement dans le recrutement... Il n'y a pas de poltronnerie dans la chevaleresque race française et si l'on avait fait un appel convenable à la population, l'enrôlement y aurait été aussi fort que dans les autres parties du Canada".

Il y a quatre grandes forces nécessaires à l'obtention de la victoire, a encore dit le député de Beauce: la force militaire, la force financière, la force économique et la force morale. La force économique est tout aussi importante que la force militaire et c'est la force morale qui a fait des Etats-Unis une grande puissance parmi les Alliés. La guerre finie, la force militaire disparaîtra, car c'est pour la destruction du militarisme que se battent les alliés; mais les autres resteront. Nous devons avoir la force économique et la force morale, et pour les avoir chez nous, l'harmonie doit régner parmi les différentes nationalités.

Le "Star" veut la suppression du "Patriote"

Ceci n'est pas une plaisanterie. Dans son numéro de lundi dernier, le *Star* de Saskatoon écrit en page éditoriale, sous le titre: "Eliminating the Foreign Language Press":

"La Saskatchewan, qui a une population considérable d'origine étrangère, —plus considérable, croyons-nous, qu'aucune autre province du pays— n'a plus aujourd'hui que deux journaux — tous les deux hebdomadaires— publiés dans une langue autre que l'anglais. L'un est une publication canadienne-française: l'autre est un journal ruthène, dont l'influence ne dépasse guère son propre district. Le seul grand journal de langue allemande, publié à Régina, a été transformé en un hebdomadaire de langue anglaise.

"La disparition du journal allemand est un événement qui ne devrait pas passer sans commentaire.. Il n'y a pas de place au Canada pour des publications en langue étrangère et il n'en est pas besoin. Plus tôt elles seront complètement supprimées, mieux ce sera pour le pays. *Québec a naturellement droit à ses journaux en canadien-français (sic), mais il est regrettable que même des journaux de cette langue soient publiés en dehors de cette province.*"

Après avoir exprimé ce regret tout au moins singulier, on ajoute candidement: "Le *Star* n'est pas intolérant à l'égard des langues autres que l'anglais dans les provinces hors du Québec..." Qu'est-ce que ce serait, alors, s'il était intolérant?..

Il va sans dire qu'à la rédaction du *Star*, le français passe pour une langue étrangère au pays et qu'on croit dur comme fer à la légende du "Canadian patois", d'où cette trouvaille de "journaux en canadien-français". Inutile d'insister.

Avec sa perfidie habituelle, usant d'une tactique favorite qui consiste à miner sourdement le français en rééditant ses diatribes faciles contre l'allemand, le *Star* part en guerre contre la presse de langue allemande —aujourd'hui inexistante— et conclut patriotiquement que le bien du pays demande la suppression de tous les journaux non anglais.

Ces journaux —il a eu le soin de nous le dire dès le début— sont au nombre de deux dans la province, et le *Patriote* est de beaucoup le plus important.

Ainsi donc "le plus grand journal de la Saskatchewan" nous fait l'honneur de s'occuper de nous pour demander qu'on nous supprime le plus tôt possible. On n'est pas plus aimable.

Que nos amis se rassurent: nous ne prendrons pas la chose au tragique. Et en attendant que notre sentence de mort soit définitivement prononcée, nous nous portons assez bien, Dieu merci! Pourquoi ne pas l'avouer, le *Patriote* n'a jamais été plus en faveur auprès du public franco-canadien que depuis la campagne de fanatisme entreprise par l'organe orangiste de Saskatoon.

Merci, confrère.

DONATIEN FREMONT

SIMPLES NOTES

Le Free Press *de Winnipeg vient de découvrir que la population française des trois provinces de l'Ouest se monte à 89,987, soit un peu plus de cinq pour cent de la population totale, et il émet l'opinion que "ces chiffres prouvent d'une manière éclatante la faiblesse de l'argument de ceux qui demandent une considération spéciale en faveur du français".*

Donc, d'après le plus grand journal de l'Ouest, les Franco-Canadiens ne méritent pas qu'on s'occupe de leur langue: ils sont trop peu nombreux.

La force prime le droit!.. Bismark et le Kaiser ont de dignes disciples à Winnipeg...

* * *

La semaine dernière, notre correspondant de Marcelin faisait connaître l'excellent rapport de l'inspecteur délivré à l'école de ce centre franco-canadien. Aujourd'hui, c'est un autre inspecteur qui accorde un certificat élogieux à l'école de Saint-Louis et se permet même de recommander aux enfants l'étude de la religion et de la belle langue française. Mais on n'en continuera pas moins, en certains quartiers, à dire que nos écoles sont inférieures, sous prétexte qu'elles ne sont pas strictement unilingues.

* * *

Pourquoi tous les journaux anglais, au moyen de leurs titres et de leurs manchettes, veulent-ils mettre le public sous l'impression que le succès de Saint-Mihiel est dû exclusivement aux Américains? Les communiqués officiels parlent pourtant bien des troupes franco-américaines. Sans doute il est très bien de rendre hommage à la bravoure et à l'habileté de nos voisins; mais que ce ne soit pas au détriment des Français qui "sont un peu là".

* * *

Le secrétaire général de la Y. M.C.A., à Chicago, a déclaré franchement que "la plupart des jeunes catholiques qui font partie de la Y.M.C.A., ont pratiquement sacrifié leur allégeance à l'Eglise catholique". Parmi les membres de cette association essentiellement protestante, il y aurait 24 pour cent de catholiques aux Etats-Unis et 10 pour-cent au Canada.

* * *

"Dans la cinquième année de la plus grande guerre de toute l'histoire, déclare à Montréal Sir Thomas White, ministre des Finances, le Canada fournit des indications de prospérité, plus que jamais, en dépit des prodigieux efforts qu'il a accomplis".

* *

Le Franc-Parleur, de Québec, ayant accrédité la rumeur que l'honorable Tom Chase Casgrain, l'ancien ministre des Postes, était mort des suites d'une balle tirée par une main criminelle, son ancien secrétaire a démontré sans peine l'invraisemblance d'une pareille histoire.

* * *

Le gouvernement a désigné cette année le lundi, 14 octobre, comme le jour d'Actions de grâces.

* * *

Le baron Shaughnessy a rappelé l'autre jour, à Fort William, que si la guerre finissait demain, il faudrait dix mois pour ramener au pays nos 300,000 soldats canadiens.

L'Autriche propose la paix

Dimanche dernier, le gouvernement austro-hongrois a invité tous les gouvernements belligérants à entrer dans des discussions, en pays neutre, en vue d'amener la paix. La note a été remise aux représentants de l'Entente à Berne: elle a été présentée en même temps à Berlin, Sofia et Constantinople et communiquée aux puissances neutres. D'après une dépêche semi-officielle de Berlin, l'action du cabinet de Vienne n'engagerait que l'Autriche seule, l'Allemagne n'y aurait aucune part.

Cette proposition de paix n'a pas été une surprise dans les cercles politiques parisiens. On la considère comme une conséquence des derniers succès alliés. L'impression générale est que la nouvelle offensive de paix ne peut amener aucun résultat.

A l'exception du *Daily News*, qui recommande l'acceptation de l'offre autrichienne, tous les journaux de Londres rejettent dédaigneusement la note. Ils veulent y voir une ruse inspirée par l'Allemagne pour permettre à celle-ci de réorganiser son armée. Quant à l'offre de paix à la Belgique, on la considère comme une insulte effrontée.

"Nos conditions de paix ont été exposées très clairement, dit le *Post*. Quand l'Allemagne et ses subordonnés seront prêts à les accepter, ils pourront nous le faire connaître.... L'Allemagne doit être battue et doit reconnaître qu'elle est battue. Jusqu'alors, ses suggestions pour des conférences de paix n'ont pas plus de poids que le crépitement des épines sous la marmite".

M. Balfour, secrétaire des Affaires étrangères, déclare: "Cette proposition cynique de l'Autriche n'est pas une véritable tentative pour obtenir la paix: c'est une tentative pour diviser les Alliés".

Le président Wilson a transmis officiellement à l'Autriche son refus de prendre part à une conférence.

Encore des victimes innocentes.

Le navire anglais "Galway Castle" a été torpillé et coulé sans avertissement. Il avait à bord 960 personnes, y compris 300 femmes et enfants. Près d'une centaine ont péri. Parmi les survivants se trouvaient de tout jeunes enfants pouvant à peine marcher et appelant vainement leurs parents.

C'est le 27 octobre que les horloges des Etats-Unis et du Canada, avancées d'une heure le printemps dernier pour économiser la lumière du jour, seront remises à leur heure normale. L'avis général est que l'expérience de l'économie de la lumière du jour a parfaitement réussi et sera continué l'an prochain.

* * *

On a trouvé 20,000 douzaines d'oeufs impropres à la consommation dans un champ en dehors de la ville de London, Ontario, et le Conseil des Métiers et du Travail va demander une enquête à ce sujet au gouvernement. Comme on le voit, la Commission des vivres a encore du travail à faire si elle veut empêcher le gaspillage.

Le saillant de Saint-Mihiel n'existe plus

Le fameux saillant de Saint-Mihiel, occupé par les Allemands depuis 1914, est enlevé en deux jours de combat par les troupes franco-américaines. —Les succès alliés s'accentuent sur tout le reste du front.

Mercredi 11 septembre

Situation critique de l'ouest de Cambrai au massif de Saint-Gobain

La position critique des Allemands de la région à l'ouest de Cambrai, dans la direction du sud, au massif de Saint-Gobain, et autour du puissant bastion, dans la direction de l'est au territoire situé au nord et au nord-est de Soissons continue d'attirer l'attention du monde.

Saint-Quentin n'est maintenant qu'à un peu plus de trois milles de distance, tandis que les Alliés sont si près de La Fère, à l'ouest, et la prennent tellement en flanc, au nord, qu'elle tombera aux mains alliées sous peu.

Les manoeuvres des Français ont considérablement réussi à accentuer leur opération d'encerclement contre la forêt de Saint-Gobain, à l'ouest de leurs opérations contre Saint-Quentin. Les Français et les Américains, combattant côte à côte, continuent leur mouvement commun, dont le but est de prendre la forêt de Saint-Gobain et de contourner les positions allemandes à l'est. Dans leurs dernières poussées, les troupes franco-américaines ont avancé quelque peu malgré la résistance acharnée de l'ennemi. Dans le secteur à l'est de Soissons, les Français et les Américains ont fait de nouveaux gains entre la Vesle et l'Aisne.

Vers le nord, les Anglais sont maintenant si près d'Armentières que quelques avances les mettront dans la positon de prendre la ville. Les Anglais s'approchent de la Bassée de plus en plus dans le mouvement général qui apparemment a pour but principal la reprise de Lille et probablement l'enfoncement de la ligne allemande vers le nord de la Belgique.

Les quatres lignes de défense ennemies

Les Allemands ont à leur disposition quatre lignes de défense sur lesquelles ils peuvent tenir plus ou moins longtemps.

En premier lieu, s'étend la ligne Hindenbourg que les Allemands ont érigé par le travail forcé des prisonniers de guerre et des civils français et belges. Elle va de Lens, au sud-est, jusqu'à l'Aisne, au nord de Reims, par voie de Quéant, Saint-Quentin, de La Fère et de la forêt de Saint-Gobain. Elle comprend un système étendu de tranchées, de nombreuses lignes de fils de fer barbelé, des emplacements pour l'artillerie, des blockhaus pour les mitrailleuses et des abris pour l'infanterie. Elle est de plus protégée par des étendues inondées de terrain, là où c'était possible.

La deuxième ligne de défense est comprise entre Lille et la forteresse de Metz. Elle est généralement parallèle à la ligne Hindenbourg, jusqu'à la région au nord de Reims, et elle en est éloignée de 7 à 20 milles. De Soissons, au nord de Reims elle se dirige vers le nord-ouest, rejoignant l'ancienne ligne au nord de Verdun, et se continuant jusqu'à Pagny, sur la Moselle, au sud de Metz. Des lignes secondaires se rattachent à ce système de retranchements, en particulier, le long de l'Escaut, de Cambrai au nord, entre les vallées de l'Oise et de la Sarre, et au nord-est, de La Fère, le long de la Suippe, au nord de Reims.

Une troisième ligne de défense commence à la Scarpe, au sud de Lille, se rend à la Meuse, dans le voisinage de Sedan, puis au sud-est à la région du bassin minier de Briey, qu'elle protège à l'ouest et au sud, rejoignant la deuxième ligne à la Moselle. Dans la région de Vervins, il y a des embranchements à ce système de défense.

Une quatrième ligne de défense, non encore parachevée, va fournir d'autres positions, entre l'Escaut, dans les environs de la frontière belge, et de la Meuse à Givet.

Petrograd à feu et à sang

On rapporte que Pétrograd est en flammes à plusieurs points, que les habitants sont massacrés indistinctement, et que le pillage et des émeutes se produisent dans tous les quartiers de la ville. Suivant ces rapports, il n'y a pas même un semblant de loi, de police ou de règlements militaires.

La liste de 37 personnes récemment exécutées à Moscou comprend les noms de plusieurs anciens ministres qui ont rempli des charges de l'Etat sous le règne de Nicolas.

Jeudi 12 septembre

Contre le saillant de Saint-Mihiel

Les troupes américaines et françaises ont lancé une terrible attaque contre les positions allemandes sur les deux côtés de St-Mihiel. Leur feu de barrage fait un travail d'enfer dans les lignes ennemies qui résistent en plusieurs endroits mais qui sont très faibles en certains autres.

Tout porte à croire que les Allemands vont se retirer mais qu'ils vont auparavant faire une résistance désespérée pour ne pas être forcés de reculer. Le temps est beau et l'attaque a jusqu'ici été victorieuse. Sur un front de douze milles les Alliés font tonner l'artillerie et un nombre considérable d'aéroplanes survolent les rangs ennemis.

Entre St-Quentin et La Fère

Tranquillement les Alliés continuent d'avancer sur la ligne Hindenburg entre St-Quentin et La Fère. Les Français ont conservé leur positions d'Hinacourt et celles d'Essigny-le-Grand, à quatre milles de St-Quentin. De violentes contre-attaques de l'ennemi faites dans le but d'empêcher les Anglais de faire leur chemin entre Cambrai et St-Quentin ont été repoussées près de Gouzeaucourt.

La pluie est un précieux allié pour l'ennemi qui en profite pour mitrailler nos abris, mais en dépit de l'avantage qu'il a de ce temps-ci, on n'a pas trop à déplorer de pertes parce que nous savons lui résister et le vaincre. On signale

(A suivre en 2me page)

Lettres au "Patriote"

A propos du français

Vonda, le 11 septembre 1918
Monsieur le Rédacteur,

Un ami me signale une correspondance malicieuse datée de Vonda et qui avait échappé à mon attention, correspondance parue dans votre numéro du 28 août, et que je désire ne pas laisser sans réponse, parce que si elle est de nature inoffensive dans la région de Vonda, où l'on connait les faits, il peut ne pas en être ainsi au dehors.

On laisse entendre, et l'on dit même en toutes lettres dans cette correspondance, que le Comité Exécutif de la Compagnie des Fermiers de Vonda, assez peu soucieux des prérogatives de notre langue, avait, de propos délibéré, fait apposer uniquement des inscriptions anglaises sur l'élévateur possédé par cette Compagnie, et que ce fut contraint par les actionnaires que le dit comité fit faire une inscription française.

Rien n'est plus contraire à la vérité. Oui il y eut des inscriptions anglaises mises; et ceci par ordre de la Compagnie de Winnipeg qui, de sa propre autorité, avait fait faire les inscriptions. Mais loin d'y être contraints, nous avons fait effacer l'une de ces inscriptions et l'avons remplacée par une française dès que nous avons pu avoir quelqu'un pour le faire. Nos actionnaires, mis au courant ont parfaitement compris la chose, et il ne s'est trouvé pour crier que des non-actionnaires dans le genre de votre correspondant, toujours plus prompts à critiquer et à détruire, qu'à approuver et à édifier.

D'ailleurs en autant que nous avons pu le faire, notre papeterie est en français, nos assemblées ont lieu en français, le représentant de la Compagnie à Winnipeg doit se faire traduire ce qui s'y dit, et le français aura une place de plus en plus large dans les affaires de la Compagnie.

D'autre part, il semble bien que là n'est pas la question. Cette attaque contre la Compagnie est plutôt, semble-t-il, une attaque personnelle contre quelqu'un. Qui votre correspondant veut-il viser? Est-ce notre président, M. R. Denis qui habitant la campagne, ne peut exercer une action continuelle sur les affaires de la Cie? Je ne le crois pas, d'autant plus que je soupçonne fort votre correspondant d'être l'un des amis personnels de M. R. Denis. C'est donc moi qui suis visé. Eh bien! que votre correspondant me laisse lui dire que je n'ai pas de leçon de patriotisme à recevoir de lui. Avant de parler en maître, qu'il nous dise ce que lui, l'un des pionniers de Vonda, a fait pour la langue, pour l'influence française ici: qu'il nous montre ses œuvres. Hélas! il ne montrera pas grand'chose. Il est des personnes qui peuvent parler parce que leurs œuvres leur en donnent le droit: il en est d'autres qui feraient mieux de se taire, surtout quand en prêchant l'influence du français elles sont obligées d'employer des expressions anglaises. *The Almighty Dollar!..* comme c'est bien français pour un grand patriote.

Je sais M. le Rédacteur, que votre journal n'est pas un journal de polémique, mais vous avez, sans le savoir certainement, publié l'attaque: j'espère que vous voudrez bien publier la défense.

J'ajouterai, pour ceux qui ne le savent pas, qu'un élévateur des fermiers comme celui de Vonda existe déjà à Marcelin et à St Brieux. En dehors du grain que nous achetons, nous fournissons à nos actionnaires du charbon, de la farine, du bois de construction, et bientôt, nous l'espérons, tous les matériaux ou machineries nécessaires aux fermiers.

Qu'un jour ou l'autre ces élévateurs canadiens français se propagent dans la province et s'entendent ensemble pour nommer un exécutif général, et nous aurons une puissante organisation de langue française qui nous permettra de nous affranchir des "*Grain Growers*" qui versent de plus en plus dans le fanatisme. Voilà donc une œuvre qu'il est plus patriote d'encourager que de détruire.

Avec mes remerciements d'avance, je demeure M. le Rédacteur votre reconnaissant.

D. DESMARAIS
Secrétaire de l'Elévateur des Fermiers de Vonda.

Vaillante institutrice

Dundurn, Sask, 12 septembre 1918
A Monsieur le Rédacteur
du "*Patriote*".

Depuis longtemps je vois sur le "*Patriote*" des louanges concernant le bien que font dans les provinces de l'Ouest les institutrices bilingues de Québec et d'Ontario ayant reçu leur éducation et instruction dans des maisons dirigées par les religieuses. Dernièrement je fus témoin d'un fait qui a fait grandir chez moi l'esprit de déférence et de respect pour ces héroïnes de la bataille religieuse et bilingue.

Moi, petit métis, privilégié tout spécial de quelques années dans un collège canadien pour apprendre le français, je me trouvais dernièrement dans une famille chez laquelle une de ces nobles et distinguées institutrices avait séjourné quelques jours dans le but de semer la bonne parole, montrer le bon exemple, travailler avec le dévouement qu'on leur connait à éclairer les âmes et développer les intelligences.

Cette demoiselle, après avoir supporté en silence pendant quelque temps les intrigues d'une population divisée, était sur le point du départ pour aller exercer sa profession et faire de l'apostolat dans un centre plus propice à recevoir la bonne semence.

Avant, ce matin-là, occasion de faire plus de pas que d'habitude dans la maison, la femme, non de nationalité française, et plutôt marâtre brutale que femme, se mit à balayer sa maison et ne pouvait pas voir l'institutrice sans qu'elle accourût à elle avec son balai pour la couvrir de poussière et d'injures. Cette bonne demoiselle, toujours le sourire sur les lèvres, se contenta simplement de dire à la femme de maison que sa manière d'agir était impolie, cependant que si elle ne voulait pas cesser, elle pouvait le supporter, que Jésus, Notre Dieu Rédempteur, en avait supporté davantage. Cette brutale exerça sa rage sur l'institutrice et ne voulut pas lui donner à dîner, après s'être fait payer pleine pension.

Oui! je ne suis pas seul à le dire, il en faut beaucoup de ces jeunes filles dans l'Ouest, faisant voir leurs vertus par leurs bonnes manières, et répandant le bien autour d'elles pour enrayer le fanatisme orangiste ou l'esprit d'orgueil qui existe partout, surtout chez les illettrés.

Plaçons au premier rang après nos Missionnaires ces vaillantes et courageuses jeunes filles qui quittent de si belles régions pour venir dans les contrées lointaines de l'Ouest: respectons-les et sachons les dédommager de leurs peines en nous montrant ce que nous devons être: bons, reconnaissants, polis et généreux.

UN VRAI TEMOIN

LA GUERRE
AU JOUR LE JOUR

(*Suite de la 1ère page*)

une grande activité d'artillerie près de la position de St-Gobain où les Américains se battent. L'ennemi essaye de toutes ses forces d'empêcher les Alliés de prendre le Chemin-des-Dames.

Vendredi 13 septembre

Les Français à Saint-Mihiel

L'armée américaine a attaqué, hier matin, dans la région de St-Mihiel, tout marche dans les meilleures conditions. Jusqu'ici elle a fait de sensibles progrès et elle a pris dans sa seule journée d'hier plus de 8,000 prisonniers. Les Français ont repris le village de St-Mihiel, tandis que les Américains ont capturé les villages de Nonsart, Pannes, Bouillonville et Thiaucourt.

Pendant les dernières vingt-quatre heures, les forces américaines ont frappé de grands coups en Lorraine et dans les Vosges. Les détachements américains ont pénétré en plusieurs endroits dans les lignes allemandes, ne rencontrant que peu de résistance. Au cours de leurs opérations, les yankees ont fait beaucoup de tort à l'ennemi.

Au nord de St-Mihiel, les soldats du général Pershing ont pris la ville de Combres et ils avancent maintenant dans les environs de Dommartin-la-Montagne. Ils ont attaqué sur un front de douze milles entre Fey-en-Hay et Yvray et ils ont avancé de plus de cinq milles en certains endroits.

Samedi 14 septembre

Nouvelle offensive française

A cinq heures ce matin, les Français ont lancé une nouvelle offensive sur les deux rives de l'Ailette, entre l'Aisne et la Vesle. Ils ont avancé d'un à deux milles sur un front de onze milles. Une division à elle seule a fait 1000 prisonniers et le nombre total de ceux-ci était déjà de 1,800 à une heure encore peu avancée. La contre-attaque allemande a été faible.

Le saillant de Saint-Mihiel n'existe plus

Le fameux triangle qui faisait saillant dans les lignes françaises depuis la première année de la guerre est disparu à la suite des deux journées de violent combat des troupes franco-américaines La profondeur de leur avance est de 13 milles et elles ont fait en tout 20,000 prisonniers.

On a la preuve semi-officielle que les Allemands n'avaient pas l'intention d'évacuer le saillant de Saint-Mihiel: ils n'ont pas pris leurs mesures habituelles: enlèvement de la population capable de travailler, destruction des villes et des villages, etc. L'attaque franco-américaine a été si rapide que St-Mihiel a été trouvé intact et que les troupes ont eu le plaisir de voir les habitants courir joyeusement au-devant d'elles.

Les importantes villes de Verdun, Commercy, Toul et Nancy ne sont plus menacées.

Sur le front anglais

Les troupes anglaises ont occupé Auchy-lez-La Bassée, sur le secteur de la Lys.

Les Allemands ont essayé plusieurs fois, mais en vain, de reconquérir leurs anciennes positions à Gouzeaucourt et Havrincourt.

Les Anglais ont fait plus de 1,500 prisonniers lors de la prise de Havrincourt et de Fresnecourt, jeudi.

Lundi 16 septembre

Journée de répit

Les Anglais ont capturé Maissemy, un village situé à cinq milles au nord-ouest de Saint-Quentin.

Les artilleurs anglais ont bombardé la ligne Hindenburg hier pendant plusieurs heures.

Les Français, de leur côté, ont pris Vailly, sur la rive nord de l'Aisne, à l'est de Soissons.

Les événements militaires du jour s'effacent devant la nouvelle des propositions de paix faites par l'Autriche.

Mardi 17 septembre

Dans la forêt de Saint-Gobain

Les troupes du général Mangin accomplissent un travail courageux et admirable au sud de la forêt de Saint-Quentin, rampant sur les plateaux et dans les ravins, à la recherche des nids de mitrailleuses allemandes. Elles ont gagné aujourd'hui mille verges sur un front de deux milles et demi, ce qui est énorme, étant données les difficultés à surmonter.

L'ennemi va-t-il se retirer derrière la ligne Hindenburg?

Il semble de plus en plus probable que les Allemands ont l'intention de se retirer derrière la ligne Hindenburg, en Lorraine, s'ils sont pressés davantage encore. Ils brûlent les villes le long de la Moselle.

Toute l'artillerie d'une division allemande a été capturée par les Américains dans les récentes opérations à Saint-Mihiel.

—Le parti socialiste allemand proteste contre la comédie de réforme électorale proposée par le gouvernement de Prusse: il demande la dissolution de la chambre haute et le suffrage universel, égal et direct.

* * *

—L'*Express* de Londres prétend savoir de source certaine que l'ex-impératrice de Russie et ses quatre filles ont été mises à mort par les Bolsheviki. Toute la famille de l'ex-czar serait donc ainsi exterminée.

Brochures à répandre

"The Question of Education in the Province of Saskatwan"

L'A. C. F. C., poursuivant sa campagne de propagande française, vient de publier une traduction en anglais de la brochure sur la "Question de l'Education dans la province de la Saskatchewan". Cette étude constitue une arme excellente entre nos mains auprès des personnes de langue anglaise. Les revendications scolaires des Franco-Canadiens y sont exposées sous une forme concise et modérée qui ne peut manquer de retenir l'attention de tous les Anglo-Canadiens de bonne foi.

Nous avons mis certaine quantité de ces brochures à la disposition des cercles de l'A. C. F. C. désireux de les distribuer dans leur entourage. Elles seront envoyées gratuitement à tous les secrétaires qui nous en feront la demande.

La Question de l'Education dans la province de la Saskatchewan.—Etude reproduite du *Patriote de l'Ouest* et publiée par le Comité d'Education de l'A. C. F. C. Prix: 5 sous, franco: 50 sous la douzaine: $4.00 le cent.

La Fierté.—Conférence du R. P. Louis Lalande, prononcée sous les auspices de l'*Action française*, le 23 janvier, accompagnée d'extraits de discours prononcés à la même séance par MM. l'abbé Groulx et Montpetit. Elégante Prix: 11 sous franco: $1.00 la douzaine.

Toutes les commandes pour ces brochures doivent être adressées au **Patriote de l'Ouest**, Prince-Albert.

A MERITE UNE MEDAILLE EN OR

Une autorité à Cincinnati nous dit comment faire sécher un cor et l'enlever complètement

Vous tous, hommes et femmes qui avez des cors aux pieds ne devez plus souffrir. Cet homme dit qu'en appliquant quelques gouttes de "freezone" sur un cor endolori, il sèche et s'enlève tout entier avec la racine, sans vous faire endurer la moindre souffrance. Et ce qui est plus vous pouvez porter avec aise les chaussures qui vous martyrisaient auparavant.

Un quart d'once de freezone coûte bien peu dans une grande pharmacie, mais suffit à enlever n'importe quel cor. Vous devriez essayer cela: ça coûte peu de chose et l'on dit que freezone n'irrite pas les tissus de la peau.

Si votre femme porte des chaussures avec talons hauts elle se réjouira à cette nouvelle. 1

MOUVEMENT DE L'A.C.F.C.

UNE VOIX SYMPATHIQUE DE L'EST

A différentes reprises déjà nous avons signalé le vif intérêt que porte à notre cause M. Omer Héroux, du Devoir, *et le précieux appui que nous donne, à chaque occasion, sa plume si bien trempée. Dans un récent numéro de son journal, notre distingué confrère enregistre le résultat financier de notre "Journée des Ecoles", publié ici même il y a deux semaines. Il l'estime "considérable et fort éloquent".*

"Il vaut, dit-il, par l'argent qu'il a mis dans les caisses de défense comme par l'éducation qu'il a faite de l'opinion publique: car, dans chacune des réunions où cet argent a été perçu, on a naturellement exposé les raisons de la résistance et l'on a éveillé ainsi des énergies nouvelles. Celles-ci seront sans doute contagieuses et, si l'épreuve est renouvelée, la province entière voudra cette fois donner.

En attendant, nos compatriotes de là-bas ont fourni un exemple qui pourra nous être utile".

Quelques jours auparavant, sous le titre "Aux avant-postes", le Devoir *publiait la note suivante, toujours de M. Omer Héroux:*

"On annonce qu'en octobre prochain, sous la direction de M. l'abbé Deslandes, ancien directeur du petit séminaire de SaintBoniface, s'ouvrira à Gravelbourg, Saskatchewan, un nouveau collège classique français.

Ainsi se complète, d'Edmonton aux provinces Maritimes, la série des institutions destinées à créer une élite, à fortifier les cadres de la race française.

Nous avons signalé plus d'une fois déjà qu'en Saskatchewan l'action ne ralentit guère et qu'elle prend toutes les formes.

C'est là qu'on a lancé la *journée des écoles*, qu'on a constitué l'*Association interprovinciale* pour la formation et le recrutement des institutrices, etc.

L'assaut s'annonce rude, mais la défense se prépare énergique et tenace, veillant à tous les détails".

Merci au vaillant journaliste qui apporte une aide intelligente à ses compatriotes placés "aux avant-postes" en faisant connaître leurs efforts, leurs initiatives et leurs besoins.

Et puisque l'occasion s'en présente, exprimons ici notre sincère gratitude au Devoir *pour l'excellente publicité qu'il a fournie en ces derniers temps à notre Association Internationale. C'est grâce à lui surtout qu'un bon noyau de jeunes institutrices de la province de Québec a répondu à notre appel et que le recrutement de notre personnel enseignant est en bonne voie d'exécution.*

DONATIEN FREMONT
Chef du Secrétariat.

ARBORFIELD, Sask.

Baptemes:— Joseph-Damase-Albert, fils de William Arbour et de Démerise Arbour, née Roby, né le 5 septembre, baptisé le 8. Parrain et marraine: Damase Roby et Démerise Roby, grand'père et grand'mère de l'enfant.

—Yvonne-Herminis-Elisa, fille d'Arthur Lalonde et d'Emma Lalonde, née Valois, née le 7 septembre, baptisée le 8. Parrain et marraine: Joseph Lalonde et Elisa Lalonde, grand'père et grand' mère de l'enfant.

—Les battages poussent beaucoup d'hommes à quitter leurs familles pour aller travailler hors de la paroisse. On dit que les salaires de certains ouvriers de ferme s'élèvent à cinq piastres par jour.

—M. le curé Nicolet est parti, cette semaine, pour assister au Conseil diocésain à Prince Albert.

FERLAND, Sask.

—Le 9 septembre, M. et Mme Joseph Chabot faisaient baptiser leur premier enfant, un fils, qui reçut les noms de Joseph-Edmond-Georges. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Chabot, grand'parents de l'enfant.

ST. LOUIS, Sask.

—Nous avions, l'autre semaine, la visite de l'abbé Bernier, le Chancelier de l'archidiocèse d'Edmonton. Cette semaine le R. P. Gabillon était de passage ici en tournée d'affaires.

—Les moissons avancent rapidement, le grain est généralement coupé. Les battages commencent la semaine prochaine chez M. Lefaivre.

Notre pensionnat compte 64 enfants: c'est le double de l'an dernier à pareille date. Et la Révérende Mère Supérieure voit tous les jours les besoins pressants d'un nouveau pensionnat capable de loger les 100 pensionnaires qu'on lui présente.

Hier, l'inspecteur des écoles Keeth faisait sa visite à notre école catholique. Il s'est déclaré enchanté de tout ce qu'il a vu et entendu. M. l'inspecteur a dit des choses remarquables et qu'il est bon de souligner et de publier à sa louange. Il a recommandé aux enfants, et dans des termes dignes d'éloge, l'étude de la religion et de la belle langue française. Sans religion on ne peut être honnête homme, a-t-il dit, et sans la connaissance de la belle langue française on ne peut être vraiment instruit. Celui qui connaît les deux langues du pays est un homme supérieur, a-t-il dit aux enfants, en les encourageant à bien apprendre le bon français au contact des religieuses françaises, leurs institutrices.

On ne saurait trop remercier l'Inspecteur de ces bonnes paroles qui ne manqueront pas d'être un grand encouragement pour les enfants et pour les Institutrices.

STE MARTHE, Sask.

NOS SOLDATS.— D'abord, les quatres volontaires: Rémi Larose: son frère Albert, époux Boyer, (deux enfants): leur beau-frère J. Webster, époux M. Larose, (six petits enfants): celui-ci, tué le 3 juin 1917, est mort en vaillant soldat et en fervent converti à la foi catholique, témoin ses dernières lettres à sa famille.

Plaise à Dieu que sa veuve remplisse tous ses devoirs graves au sujet de l'éducation chrétienne de ses six petits enfants comme le lui rappelait si expressément son cher défunt!

Henri Pritchard: Nap. Perreault: Jos. Capelette: Alex. Hayden: Arthur Lemoine: A. Gosselin, celui-ci la veille du départ d'Angleterre pour le front a dû subir l'opération de l'appendicite.

—Nous avons plusieurs sursis militaires temporaires. Plaise à Dieu qu'ils soient bientôt définitifs; c'est-à-dire que ces atroces et longues hostilités cessent enfin par la paix juste et durable que le Pape demande depuis longtemps!

Hélas! les passions aveuglent les esprits en endurcissant les cœurs.

—M. l'abbé Coupal, curé de Ste Delphine, Itana, avec Melle sa sœur, de Lebret, qui a besoin de repos, sont venus, étape par étape, voir leurs amis de Ste Marthe et d'autres lieux. Presque tous les autos de la place les ont accompagnés jusque dans la belle vallée Qu'Appelle.

MARCELIN, Sask.

Il sera question ici avant un an de former une coopérative pour établir une beurrerie. Il n'y a pas de doute que nos cultivateurs s'y intéresseront. L'expérience leur a prouvé que certains terrains bas sont d'un petit rendement en blé et que nos terres en général ont besoin d'être millées et foulées par les animaux. La culture mixte est à l'ordre du jour.

Plusieurs cultivateurs songent aussi à faire l'élevage du mouton. A St-Isidore de Bellevue, il y a plus de vingt ans que MM. Azarie Gareau et Jack Morrison tirent de gros revenus de cette industrie. M. Morrison en a 80 têtes. C'est un bon cultivateur comme tous les Ecossais, et dernièrement il disait que ses moutons ont été sa principale source de revenus depuis qu'il était au pays. "Sans mes moutons, j'aurais connu la misère et la gêne plus d'une fois".

—Le père Adam, curé de St Louis, conduit par M. Rock Lefebvre, nous est arrivé vendredi soir le 13. Le lendemain, jour de l'exaltation de la Ste Croix, il nous a donné un fort sermon. Ave Crux, spes Unica, et l'on a béni une belle croix au Cimetière et une statue de St Joseph dans le jardin du couvent.

—Le 15 septembre, M. Alphonse Bourgeault faisait baptiser son quatrième enfant, Marie-Jeanne-Cécile. Parrain et marraine: M. Mme Joseph Rock.

DELMAS, Sask.

—Nous sommes heureux d'apprendre la convalescence de M. Charles Prince, qui a subi dernièremnt une opération pour l'appendicite.

—Mlle Anna Bellavance, de Saskatoon, a passé deux semaines dans sa famille.

—Mme Itzweire, d'Edmonton, et M. Gibault, de Cut-Knife, étaient les hôtes de Mme Langlois la semaine dernière.

—M. Thibodeau, de Prince-Albert, a acheté la ferme de Mme Poitras. Nous sommes peinés d'apprendre le départ de cette dernière qui fut une des premières paroissiennes de cette paroisse.

—M. O. L'Heureux et sa famille, Denholm, ont passé la journée du dimanche chez M. V. Rivard.

—Mlle Antoinette Roy est retournée au pensionnat de Nicolet la semaine dernière.

—Après avoir passé les vacances dans sa famille, Mlle Joséphine Prince est retournée enseigner à Prince Albert.

—Mmes Roy et Langlois étaient à Paynton samedi dernier.

—Une dépêche reçue cette semaine annonce le décès de Edward-Jean-Baptiste N... du 232ème bataillon, tombé sur le champ d'honneur le 9 août. Ce jeune soldat demeura pendant plusieurs années à Delmas. Son bon caractère et ses manières affables le firent aimer de tous: aussi nous regrettons sincèrement sa perte.

—Les travaux de l'église et du couvent avancent rapidement.

—M. Allain occupera sa magnifique résidence prochainement.

—Le Rév. Père Bigonesse a passé trois semaines ici l'invité du Rév. Père Watelle.

—On annonce le prochain mariage de Mlle Anna Lavallée et M. Donat Bélanger pour le 23 de ce mois.

—Mlle Marie-Reine Roy doit partir pour Végrevile cette semaine, l'invitée de Mlle Plante.

—L'ouverture de la chasse est enfin arrivée! Depuis deux semaines nos chasseurs attendent impatiemment ce jour! Les outardes se sont montrées si apprivoisées dernièrement que plusieurs ont été tentés de violer la loi.

—Les soldats Frank et Laurier Bellavance, Léon Poitras, Alphonse Lavallée sont ici pour aider aux travaux des récoltes.

Naissances:—M. et Mme J. Bernier, un fils: M. et Mme A. Morin, un fils: M. et Mme P. Pauzache, un fils.

Dans le district de Bérésina, Sask., près de la frontière du Manitoba, un fermier tue sa femme d'un coup de fusil et se suicide. Cette double tragédie préméditée est causée par le désespoir des deux malheureux atteints d'une maladie incurable.

LE MEILLEUR OUVRIER

C'est l'ouvrier Canadien-Français

Voici le témoignage donné par un chef d'industrie américaine aux ouvriers canadiens-français. Nous le reproduisons du "*Progrès du Saguenay*" de Chicoutimi:

"Dès mon jeune âge, déclare cet industriel américain, je me suis trouvé en contact avec les ouvriers: et c'était chez mon père qui en employait une centaine. Plus tard, mes fonctions m'ont mis en relations avec les ouvriers de la grande industrie: j'en ai connu de toutes les races, de toutes les couleurs et de toutes les unions. Enfin ici, j'ai fait connaissance avec l'ouvrier canadien-français. Monsieur, je suis américain, je m'en glorifie, je ne suis pas par caractère porté à l'emballement et je m'efforce de garder ma tête sur mes épaules, mais je vous affirme que le meilleur ouvrier rencontré au cours de ma carrière, c'est l'ouvrier canadien-français. L'industrie dont je m'occupe ici a besoin de mains habiles, de spécialistes. Dans peu de temps nous aurons trouvé tous ceux qu'il nous faut sur place. L'habileté de vos ouvriers est merveilleuse, leur sobriété, leur qualité leur constance, et leur stabilité en font des sujets précieux, et nous voyons avec satisfaction approcher le moment où nous n'aurons plus, depuis le plus fin spécialiste jusqu'au plus humble manoeuvre, que des Canadiens français de la place. A ce moment là nous considérerons avoir fait un grand pas au point de vue de l'efficacité et de la stabilité de notre production. Notre industrie, encore une fois, exige une main d'oeuvre habile, délicate, persévérante et nous n'aurons point à la demander au dehors"...

LETTRE DE PARIS

Deux actes de justice

Tandis que je rédigeais ma dernière correspondance, il se préparait deux actes de justice, qui la complètent en la confirmant. Le gouvernement décidait la promotion du général Foch à la dignité de maréchal de France et la Haute-Cour de Justice délibérait la condamnation de M. Malvy. L'homme de guerre et l'homme politique ont été traités, tous les deux, comme ils le méritaient.

Ce double événement m'oblige à reprendre aujourd'hui le sujet que j'avais développé la semaine dernière.

L'élévation du commandant en chef des armées alliées à la plus haute situation militaire qu'il puisse atteindre n'a point pour seul effet de récompenser son éclatant mérite et ses glorieux exploits. Elle présente encore deux significations des plus heureuses: elle affirme et fortifie sa suprême autorité et elle souligne la grandeur de sa dernière victoire.

L'autorité du nouveau maréchal au-dessus de tous les chefs d'armées unis contre l'Allemagne est avérée particulièrement par le témoignage et l'attitude de nos alliés britanniques. Après l'hommage rendu par le premier ministre anglais au génie et aux services de Foch, ainsi qu'au bienfait d'un commandement unique, la Chambre des Communes a voulu adresser au général français des félicitations officielles. On a fait remarquer que c'était la première fois que le Parlement de Londres accomplissait un tel geste en l'honneur d'un chef de nationalité étrangère.

C'était indiquer que, pour les Anglais, le chef des armées de l'Entente n'est plus un étranger.

L'acte a une importance considérable. Il réduit à néant les racontars tendancieux des pessimistes ou des malintentionnés, qui prétendaient que l'Angleterre, après s'être opposée à l'unité du commandement, ne le supportait qu'avec impatience et déplaisir. Les représentants du peuple anglais ont tenu à démentir, avec éclat, cette mauvaise et absurde rumeur.

Et puis, tout le monde a compris, en France et ailleurs, que la promotion du généralissime était la plus haute et la plus topique attestation de la victoire. Ce bâton de maréchal, dont notre gouvernement est si peu prodigue qu'il ne l'a donné jusqu'ici qu'au premier vainqueur de la Marne et seulement après deux années, Foch le reçoit aujourd'hui, parce que son habile et audacieuse manœuvre a, pour la seconde fois, et définitivement sauvé la Patrie.

Ceci, je le notais déjà dans ma dernière correspondance et les événements confirment de jour en jour, avec plus de force, la vérité de cette appréciation. Les Allemands n'ont pas su ou n'ont pas pu saisir l'heure psychologique; ils ne la retrouveront pas. Chaque journée qui passe accroît, en notre faveur, la différence des effectifs. Au printemps prochain, ce seront probablement trois millions de soldats américains qui épauleront, dans nos tranchées, les forces anglo-françaises, avec deux autres millions exercés sur notre territoire ou prêts à passer l'Océan. Et, quand on voit ce que, dès maintenant, notre état-major peut obtenir, il est facile d'augurer les réalisations qui seront en son pouvoir avec cette augmentation de troupes.

A l'heure où j'écrivais ma lettre précédente, on ne savait point comment se terminerait la retraite allemande au nord de la Marne. Mais, surtout, on ignorait si, après une telle poussée, les armées de l'Entente auraient assez de vigueur et de disponibilités fraîches pour porter un nouveau coup immédiat à l'ennemi. Aujourd'hui, les plus optimistes espoirs sont dépassés. Tandis que les armées du Kronprinz d'Allemagne se cramponnent entre la Vesle et l'Aisne, serrées de près par nos vaillants soldats, les troupes du Kronprinz de Bavière reculent en désordre sous le coup de boutoir que leur ont asséné les contingents franco-britanniques. Montdidier, que nos ennemis étaient si fiers de nous avoir enlevé au mois d'avril, est non seulement hors de leurs griffes, mais loin de leurs atteintes. Il y a quatre mois, Ludendorff avait choisi ce secteur, où se rejoignent les armées anglaise et française, parce qu'il le considérait comme un point faible, où la brisure de notre front serait plus facile. A présent, grâce à la soudure intime et infrangible entre les deux armées, sous un commandement unique, c'est le secteur même qui réagit victorieusement. Nous sentons désormais, avec une confiance assurée, que, lorsque la résistance ennemie ralentira ou arrêtera momentanément notre avance, déjà magnifique et fructueuse, en ce point, le généralissime choisira quelque autre partie affaiblie par les prélèvements de réserves, pour imposer aux troupes allemandes un nouveau recul et de nouvelles pertes. Car l'initiative est passée, manifestement, entre ses mains. Il ne la lâchera plus.

* * *

Quand à la condamnation de M. Malvy, je me garderai bien de prétendre que c'est une victoire remportée par un parti sur un autre et qu'elle flétrit, avec l'ancien ministre de l'Intérieur, les groupes qu'il représentait au pouvoir. Parmi les juges qui l'ont frappé, on rencontre un bon nombre de ses anciens amis politiques: ils se sont élevés au-dessus des attaches et des considérations de personnes ou de factions, pour se prononcer selon la justice. Et, s'il est vrai que quelques autres, parmi les tenants de l'opinion que professait M. Malvy, commettent l'imprudence de le soutenir dans sa déchéance trop méritée, ils n'engagent qu'eux-mêmes.

Il n'en est pas moins vrai que la marque d'infamie, imprimée sur le front de cet homme par le mot de "forfaiture", et le bannissement qui le rejette hors de France, impliquent une grande et salutaire leçon politique.

Cette condamnation, modérée dans l'application de la peine, mais très sévère dans l'appréciation de la faute, —puisque l'ancien ministre est convaincu d'avoir "méconnu, violé et trahi son devoir",— n'est pas seulement un soulagement pour la conscience publique; elle est un enseignement.

Quelques mois avant la guerre, un livre avait paru, qui obtint un succès considérable, parce que, par son titre et par son contenu, il caractérisait trop exactement les mœurs politiques instaurées par le régime électoral et parlementaire qui s'était peu à peu introduit chez nous. Je veux parler de la *République des Camarades*. Cette camaraderie complaisante et quelquefois complice, entre les représentants des différents partis qui prétendaient se combattre, entre les politiciens tarés et les défenseurs de la morale qui les attaquaient, entre les soutiens de l'ordre et les fauteurs de la révolution, parfois même entre l'opposition et le gouvernement, cette camaraderie, dis-je, était à la racine de bien des fautes et de bien des erreurs. Il semblait que la guerre, avec le caractère impérieux et pressant des devoirs qu'elle impose aux détenteurs de la puissance publique, aurait dû l'abolir. Or, on a pu craindre, au cours du procès Malvy, qu'elle ne l'eût laissé subsister tout entière. Sans doute, elle avait été brisée par l'énergie de Monsieur Clemenceau, poursuivant les politiciens qu'il soupçonnait de défaillance; mais, pendant la comparution des témoins, ses prédécesseurs au pouvoir ne surent pas montrer la même intelligence de la situation, ou la même vigueur de caractère; ils couvrirent leur ancien collègue, avec des attitudes et des déclarations qui laissaient trop visiblement percer les vieilles et funestes habitudes de camaraderie suspecte et déprimante. Au surplus, l'un des grands torts de l'accusé lui-même n'avait-il pas consisté à recevoir en "camarades" des individus suspects ou malpropres que, ministre de l'Intérieur, il aurait dû surveiller et punir comme des malfaiteurs?

Mais les Sénateurs, érigés en juges, ont mieux compris les obligations que leur créait cette magistrature. Ils se sont dégagés de la camaraderie politique à l'égard de M. Malvy et ils n'ont pas voulu admettre que cette camaraderie atténuât la conduite de M. Malvy lui-même envers la bande qu'il avait ménagée. Ils ont donc prononcé un arrêt qui fait date dans notre histoire parlementaire, aussi bien que dans l'évolution de la guerre. Cet arrêt déclare implicitement que les ministres ont des devoirs et des responsabilités qui les engagent et qui peuvent entraîner, contre eux, quand ils les négligent, autre chose que l'éloignement anodin et momentané du pouvoir. Le code pénal a des sanctions contre ces hauts fonctionnaires aussi bien qu'à l'encontre des petits employés. C'est une nouvelle manière de voir, que nous devons à l'esprit meilleur créé par l'épreuve nationale, et qui lui survivra. La politique future en sera considérablement assainie. Ainsi, du même coup, un ancien ministre, traître à son devoir, est frappé d'un juste châtiment, et un funeste errement politique est redressé, pour le présent et pour l'avenir.

C'est la guerre qui continue, chez nous, son œuvre purifiante. Chaque péripétie nouvelle, au cours du drame gigantesque, nous fait donc avancer d'un nouveau pas vers la victoire finale, et, en même temps, nous prépare à en tirer, une fois la paix conclue, meilleur profit pour la restauration française. Notre patrie avait pu commettre des fautes, et même des fautes lourdes: elle avait cependant conservé, dans son sein, des vertus assez vivaces et des ressources assez profondes pour se corriger et se perfectionner elle-même, au contact de cette force qu'un de nos grands poètes appela "la bonne souffrance".

FRANÇOIS VEUILLOT

Quinze mille ouvriers ont paradé, à Montréal, à l'occasion de la fête du Travail, qui a été chômée aussi aux Etats-Unis, avec une égale solennité.

Pour vos mesdames! Le jus de de citron blanchit le teint

Comment faire une lotion de toilette pour quelques sous

Le jus de deux citrons frais mis dans une bouteille contenant trois onces d'"Orchard white" vous donne un quart de pinte d'une lotion à peu près au prix de ce que vous paieriez pour un petit bocal de crême de toilette ordinaire. Il faut prendre soin de filtrer le jus de citron à travers un linge fin pour qu'il ne reste pas de morceaux et cette lotion se gardera fraîche plusieurs mois. Toute femme sait que le jus de citron sert à blanchir et à enlever les taches de rousseur, à relever le teint pâle ou jaune, et que c'est l'idéal pour adoucir, blanchir et embellir la peau.

Essayez-le. Procurez-vous trois onces d'"Orchard white" à la pharmacie et deux citrons chez l'épicier, puis faites vous un quart de pinte de cette lotion aromatique au citron et servez-vous en tous les jours comme massage pour le visage, le cou, les bras et les mains.

L'honorable, N. W. Rowell, président du conseil privé, est en ce moment dans l'Ouest en compagnie du commissaire Perry, de la police montée du Nord-Ouest. Le but de leur voyage se rattache au projet d'envoyer cette dernière en Sibérie.

S. E. Mgr Pietro Di Maria, le nouveau délégué papal, s'est embarqué en Italie le 3 courant, à destination du Canada.

Le ministère de l'Education à Régina annonce des changements importants dans le cours des études pour les "high schools". Ces changements indiquent une tendance marquée à favoriser les sciences naturelles: hygiène, physiologie, agriculture, etc.

Le trésorier provincial du Manitoba propose aux autorités fédérales de leur transférer le collège d'agriculture de Saint-Vital pour en faire une école militaire. L'ancien gouvernement manitobain a dépensé $4.200.000 dans la construction de l'établissement. Cet argent sera restitué à la province si l'on en vient à un arrangement avec Ottawa.

Les chefs mennonites du district de Swift Current protestent contre le projet du gouvernement d'y fonder des écoles publiques et de mettre en vigueur la loi de l'assistance scolaire. L'honorable Martin prévoit quelques difficultés à surmonter, mais croit que le succès de l'entreprise est d'ores et déjà assuré.

Lord Shaughnessy, président du Canadien Pacifique, fait en ce moment sa tournée annuelle d'inspection à travers l'Ouest. Il a l'habitude de faire cette tournée à l'époque des moissons, afin d'obtenir des informations de première main sur les récoltes.

Un violent incendie qui détruit un hôtel à Iroquois Falls, Ont., cause la mort de cinq personnes.

ÉVANGILE

DIX-SEPTIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

EN ce temps-là, Jésus, étant monté dans une barque, traversa le lac de Génésareth et entra dans la ville de Capharnaüm, où on lui présenta un paralytique étendu sur un lit. Jésus, voyant leur *foi*, dit au paralytique: Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis. Alors quelques-uns des docteurs de la loi dirent en eux-mêmes: Cet homme blasphème. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Pourquoi vos cœurs forment-ils des jugements injustes? Lequel est le plus facile de dire: Vos péchés vous sont remis: ou de dire: Levez-vous et marchez? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés: Levez-vous, dit-il au paralytique, emportez votre lit, et retournez dans votre maison. Le malade se leva aussitôt, et retourna dans sa maison. A cette vue, le peuple fut saisi de crainte, et rendit gloire à Dieu, qui avait donné un tel pouvoir aux hommes.

Cet évangile est plein d'enseignements. Notre-Seigneur pardonne d'abord au paralytique ses fautes afin de nous apprendre qu'il faut toujours faire passer l'âme avant le corps. Remarquons aussi que sans la charité de ceux qui l'ont apporté, avec peine, jusqu'aux pieds du bon Maître, ce malheureux n'eût sans doute pas été guéri. Sur la terre, il y a de même des milliers d'âmes malades qui, sans nous, resteront dans le péché. Ayons pitié d'elles. Présentons-les à Notre-Seigneur, en priant pour leur conversion, et vu notre foi et notre charité, Jésus dira à ces pauvres pécheurs, comme au paralytique: "Vos péchés vous sont remis".

Païennes

Je recommande aux sérieuses méditations de mes lectrices l'article suivant de Fadette, *la distinguée chroniqueuse du* Devoir. *D'une main délicate et sûre, elle touche à l'une des plaies les plus douloureuses de notre époque.*

En dépit du dicton: "L'habit ne fait pas le moine", je crois bien, moi, que la robe est révélatrice de la femme. La mode, depuis quelques années, nous ramène sûrement à la mentalité païenne et les audaces des mondaines sont d'un risqué qui nous ouvre des horizons inquiétants sur l'avenir de notre société. On s'explique, en voyant les toilettes des jeunes filles dites chic, que les jeunes gens aient peur de l'aventure du mariage, certaines modes étant incompatibles avec une âme un peu supérieure.

Mais voilà justement! Nos païennes n'ont d'âme que juste ce qu'il faut pour animer leur corps qui seul les occupe et les préoccupe. Elles ont mis le diable au même rang que Croquemitaine, et si elles ne l'expriment pas carrément, elles vivent suivant l'idée païenne, que la vie leur doit des plaisirs et des jouissances et qu'elles ont le droit de se les procurer à tout prix. Je n'irai pas plus loin sans dire que je vise ici une catégorie de femmes que chacun a pu observer comme moi, et que les autres auraient tort de crier à l'exagération: je n'invente pas, je photographie.

Nos païennes ont des apparences de chrétiennes, elles en font les gestes, mais ce sont grimaces et comédie. Elles vont à l'église parce que c'est de bon ton. Elles ne se gênent aucunement pour s'en abstenir, d'ailleurs, mais elles le cachent. Elles ont déjà appris qu'on va à l'église pour prier Dieu, mais pour prier Dieu il faut croire à son existence, et le poète les a bien décrites quand il a dit:

"Elle priait, si deux beaux yeux
Tantôt s'attachant à la terre,
Tantôt se levant vers le ciel
Peuvent s'appeler la prière".

En réalité, elles n'ont qu'un culte, celui de leur propre personne. Posées en petites idoles, elles réclament, non seulement les hommages, mais les sacrifices de ceux de qui elles attendent la parure de ce corps tant aimé, et le cadre où elles l'offriront à l'admiration dont elles vivent.

Elles n'ont pas des devoirs mais des préférences. Le caprice est leur loi, ce qui ne les empêche pas d'être les esclaves de la mode et de leurs méprisables faiblesses.

Il y a de ces païennes en haut et en bas, chez les riches et chez les pauvres. Filles vaniteuses et dures, femmes coquettes et volontairement stériles, mères légères et négligentes, ce que je leur reproche davantage, c'est d'ajouter à leurs clinquants de comédie, le masque de la religion qui cache leur véritable physionomie. Pourquoi encombrent-elles les églises dans ces grandes fêtes touchantes dont elles ne comprennent ni le sens, ni l'esprit? Pour elles, Noël, c'est un réveillon au champagne; Pâques, un chapeau mirobolant, les retraites, des lieux de réunions où les dames snobs débinent le prédicateur et appliquent à leurs meilleures amies ses remontrances et ses sévérités.

Où allons-nous si le nombre de ces éteignoirs d'idéal augmente? N'est-il pas grand temps de jeter un cri d'alarme pour sortir de leur torpeur nos douces chrétiennes endormies qui gémissent sur les "temps actuels", sans rien faire pour aider les âmes à vivre? Au lieu de lutter fermement et face à face avec le mal envahissant, elles se retirent dans leur tour d'ivoire, ne voulant ni voir ni entendre ce qui les scandalise. C'est qu'elles oublient leur mission et pratiquent l'égoïsme vertueux qui les rend absolument inutiles dans un monde où se poursuit sans cesse la lutte du bien contre le mal.

Les pauvres hommes cheminent dans la poussière de la vie, courbés sous les soucis journaliers, tirés en bas par le matérialisme vulgaire, dégoutés de l'âpre concurrence des intérêts, ils attendent des femmes l'air pur et sain qui vivifie. Ils ont besoin de les voir à leurs côtés, mais touchant à peine de leur pied mignon la terre où l'on se salit, pures, bonnes et tendres avec des ailes repliées et frémissantes toujours prêtes à s'ouvrir pour les élever.

Les païennes veulent les perdre et les appellent: ne leur permettez pas de les suivre, ô chrétiennes, ne les abandonnez pas: soyez actives et visibles.

Les modes actuelles

J'extrais ces quelques lignes d'une correspondance récente:

"Combien je fus touchée en lisant dans votre bonne page "En Famille" l'article sur "les modes actuelles".

Réellement, je pesais chacun de *ces mots* qui devraient entrer dans tous les cœurs de femmes et de jeunes filles chrétiennes, voire même simplement honnêtes. Ces enseignements devraient partout être mis en pratique pour montrer que notre plus bel apanage est la modestie et la simplicité. Graces et belles vertus! Que je voudrais que toutes ces bonnes et nobles choses trouvent un écho dans les cœurs et qu'une mentalité nouvelle édifie et convertisse ceux-là même qui exercent les pires expédients pour perdre les âmes".

Espérantine E.

Duke Lake, Sask.

Le manque d'ordre est l'ennemi de l'économie, et si la ménagère n'en a pas, le livre de banque court le risque de ne pas augmenter.

* * *

"La famille est l'unité sociale par excellence" a dit Le Play. "Toute mesure qui consolide, qui fortifie la famille est bonne; est mauvaise, au contraire, toute mesure qui l'ébranle ou la désagrège.

* * *

Quand on veut entrer dans le Cœur de Jésus, il suffit de s'adresser à Marie: on reçoit audience à l'instant même.

* * *

Il n'y a d'heureux que les bons, les sages et les saints: mais les saints le sont plus que tous les autres, tant la nature humaine est faite pour la sainteté.

* * *

Le devoir ne saurait être abordé que—d'une seule manière: en face: accompli d'une seule façon: en entier.

Mme de Girardin.

EN FAMILLE

Le bien de tous par l'effort de chacun



LE FOYER
C'est là que se rythme le cœur d'un peuple

En feuilletant un album

L'HEURE dorée du soir coule harmonieusement. Les bruits de la ville par dégré s'éteignent. J'entends une cloche qui sonne au loin, puis le halètement d'une locomotive. Dans le jardin paisible bruissent les derniers frissons d'ailes des petits oiseaux qui vont s'endormir...

Ce calme, cette douceur de vivre qui nous enveloppe et nous pénètre, contraste étrangement avec les impressions qui ont tout le jour agité mon esprit, et que précise encore, ce soir, l'album de gravures de guerre que je feuillette.

Terre meurtrie, tombes solitaires, ruines d'églises et de villages, cadavres mutilés, inexprimable désordre des champs après la bataille passent tour à tour sous les yeux, et sur ces scènes de désolation s'étend un ciel morne, rougi à tout moment par des éclatements d'obus.

C'est là que vivent dans le dénuement, la souffrance et la perpétuelle angoisse des milliers de familles belges et françaises: c'est là que meurent par milliers de braves et beaux jeunes gens.

Et pourtant, nulle plainte amère ne se fait entendre. Les écrivains de là-bas sont unanimes à célébrer l'irréductible entrain des combattants, le magnifique et persistant effort grâce auquel nul courage ne défaille, mais grandit, plutôt, à mesure que se prolonge l'épreuve.

Quel est donc le secret de ces immolations joyeuses, de cette sérénité parmi un tel chaos de douleurs et de misères?

C'est qu'en toutes ces âmes règne la conviction que la cause pour laquelle elles souffrent mérite ces sacrifices, et que devant l'appel d'un devoir certain, tout retour personnel est indigne.

Dans la vie de chacun de nous, vient aussi l'heure inévitable où il faut avoir le courage de tous les renoncements pour le bien de quelqu'un ou de quelque chose plus grand que soi. C'est alors seulement qu'une existence jusque là plus ou moins frivole, subitement transformée, éclairée jusque dans ses profondeurs, revêt son sens véritable et providentiel. "Se donner, dans la clarté, dans la bonne volonté, dans la joie de se donner, voilà le fond, la beauté, la grandeur de toute vie".

ANNETTE SAINT-AMANT.

Le Coin des Enfants

SI J'ÉTAIS RICHE!

Si j'étais riche, je voudrais
Acheter le ciel plein d'étoiles,
Puis, à ma maman, je ferais
Une belle robe de voiles!

Et j'y sèmerais les fleurs d'or
Qui, dans l'azur des nuits, fleurissent...
Il me faut avoir un trésor
Pour que mon désir réussisse.

N'est-ce pas, ce serait joli
Une robe tout en lumière
Qui déroulerait dans ses plis
Les clartés de la nuit entière?

Sur le corsage on poserait
Les étoiles les plus petites;
Puis on se servirait, après,
Des plus grosses. Vite, bien vite.

On en ferait pleuvoir des tas
Sur les volants et sur la traîne...
Habillée ainsi n'est-ce pas?...
Maman aurait l'air d'une reine.

Alors, quand on demanderait:
"Cette belle robe de flamme,
"Qui vous la donne?" Elle dirait:
"C'est mon petit garçon, Madame!"

Paul Gavouça

Compositions du concours

UN PELERINAGE

Mon plus beau souvenir c'est un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré que j'ai fait, il y a deux ans, avec ma maman et ma jeune sœur.

Nous avons voyagé 4 jours et demi et deux nuits en chars, et nous sommes arrivées à Ste-Anne le samedi soir pendant une belle procession aux flambeaux. Il faisait un beau ciel tout étoilé, cette grande foule de pèlerins avec cierges à la main, ce beau parc dans sa plus belle verdure, les beaux cantiques par des mille voix étaient vraiment un ciel sur terre pour nous. Après la procession, nous sommes entrées dans cette basilique que nous désirions depuis si longtemps voir. Oh! quel bonheur, nous pleurions de joie quand nous sommes retournées à l'hôtel maman disait que c'était du temps perdu d'être obligé de se coucher. Le lendemain nous étions matinal, après la communion nous avons été nous désaltérer à la fontaine miraculeuse. Nous sommes restés cinq jours et nous en avons profité car il y a tant de belles choses à voir. Le jour de la fête il y avait le cardinal Bégin et beaucoup d'évêques et de prêtres, le soir, des zouaves de Québec. Tout était dans sa plus belle parure, même la couronne de la Sainte Vierge et sa mère étaient changées. Ils ont été des bien belles couronnes pour en mettre d'autres encore plus belles d'or pur avec pierres précieuses.

Tout ce qu'on voit est des plus riches; les infirmes et les malheureux, il y en a, oui il y en a et des miracles aussi, on en voit les preuves sur tout bord, sur tout côté, je pourrais faire un beau livre avec tout ce que j'ai vu, je pourrais pas vous donner cela en détail, car cela serait trop long pour une lettre, surtout j'aimerais à vous le dire.

En revenant, près de Winnipeg, je suis arrêtée voir mes parents, toute la famille de mon papa est là. J'ai vu pour la première fois grand-père, grand'mère, oncle, tantes, cousine et cousin, cela est aussi un beau souvenir qui ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Yvonne Dauphinais (8 ans)

Willow Bunch, Sask.

UN TEMOIGNAGE

Ma marraine est venue me voir et elle m'a dit que je ferais un brave petit Canadien, dont elle sera fière! et elle s'y connait ma marraine, vous pouvez la croire, je serai sûrement ce qu'elle dit!

Ce compliment m'a fait tant plaisir et comme j'aime beaucoup ma marraine et qu'elle vient me voir rarement je pense que sa visite est pour moi, mon plus joli souvenir de vacances.

Gérard Duperreault (7 ans)

Willow Bunch, Sask.

MA PREMIERE COMMUNION

Je vais vous raconter le souvenir de ma première communion et de ma confirmation. J'ai été bien content ce jour-là. Je n'avais que six ans. Le petit Jésus devait être tout de même content, lui aussi, puisqu'on dit qu'Il aime les tout petits enfants. Mon parrain et ma marraine m'ont donné à cette occasion un joli livre de messe que je conserve bien pour les fêtes seulement. Il est encore tout neuf. Puis j'ai un beau brassard blanc, c'étaient mes seules vanités ce jour là, car mes parents ne sont pas riches pour acheter des beaux habits.

Ce qui m'a fait le plus plaisir, c'est d'avoir été confirmé et d'avoir fait ma première Communion des mains de Monseigneur, le même jour.

Il faut que je vous dise aussi que j'ai eu un joli chapelet bleu avec chaîne dorée que la bonne Mère m'a donné parce que j'avais servi la messe pendant les deux mois de vacances.

Joseph Revol (7 ans)

Castor, Alta.

MA PREMIERE MESSE DE MINUIT

J'aime tant cela écrire, que je veux vous parler de ma première messe de minuit. Je venais de faire ma première communion, il faisait un jour d'un froid de loup que maman avait peur de m'emmener.

Je n'étais pas vieille, je venais d'avoir 6 ans. Je leur ai dit que je voulais obtenir une grâce de l'Enfant Jésus. Papa avait mal au côté et juste au moment de ma communion il n'avait plus mal.

Je me rappellerai toute ma vie ma première messe de minuit.

Sara Bélisle (8 ans)

Mallrimy, Sask.

DEUX SOUVENIRS

Mon premier souvenir est un joyeux souvenir. C'est quand j'étais au couvent de Duck Lake, l'année dernière, que maman m'a annoncé que le Bon Dieu m'avait envoyé une nouvelle petite sœur. J'étais si contente que j'avais bien hâte que les vacances de Noël arrivent pour aller la voir et l'embrasser. Le deuxième est un triste souvenir. C'est quand j'ai su que papa était parti à l'hôpital pour se faire opérer. J'ai eu tant de chagrin, car j'avais grand peur de ne plus revoir mon cher papa. Mais les bonnes sœurs m'ont bien fait prier et elles ont bien prier elles-mêmes pour que l'opération réussisse et le Bon Dieu a exaucé nos prières. Papa est revenu et maintenant il se porte bien.

Gabrielle Maudin (8 ans)

Titanic, Sask.

Mes petits amis m'écrivent...

Chère demoiselle,

J'ai vu sur votre beau *Patriote de l'Ouest* plusieurs lettres de vos petits amis et je disais à papa:

"Comme je serais heureuse de pouvoir écrire à cette demoiselle-là. Papa me dit: "Tu peux écrire toi aussi".

Je vais à l'école. Je reste chez grand'mère. Nous avons une bonne maîtresse, je l'aime bien. J'ai quatre frères mais cinq sœurs. J'ai un frère de parti pour la guerre. Je m'ennuie bien de lui et je prie bien pour qu'il revienne.

De votre amie.

Mélina Tessier.

St-Hippolyte, Sask.

Mademoiselle,

Je crois être le premier d'Albertville qui vous écrive. Albertville est un joli petit village situé à vingt-deux milles de Prince-Albert. Nous avons une fromagerie ouverte depuis deux mois, et nous faisons du bon fromage, je crois que c'est la seule fromagerie dans la Saskatchewan.

Ici, nous sommes tous Canadiens-français. Je vais à l'école depuis trois ans, j'apprends le français et l'anglais. Nous sommes vingt à la *classe*, nous avons eu un mois de vacance, et maintenant nous avons recommencé depuis le premier août. Je vais à l'école d'Emilbourg. Nous restons à deux milles du village et un mille et un quart de l'école. L'été c'est un peu loin, mais l'hiver nous allons avec notre chien. Nous ne sommes pas nombreux, nous sommes seulement deux petits garçons. Je suis le plus jeune de la famille. Mon petit frère a 11 ans et j'ai dix ans.

Paul-Emile Bouchesne (10 ans)

Albertville, Sask.

Chère demoiselle,

Il y a longtemps que je voulais vous écrire, alors c'est aujourd'hui que je me décide.

Nous recevons le *Patriote* toutes les semaines et aussitôt je m'empresse de lire "le coin des enfants" qui est si intéressant.

Maintenant je vais vous dire quelques mots sur mes occupations et je crois pouvoir vous intéresser.

Nous avons été bien éprouvés car le bon Dieu nous a enlevé notre maman, il y aura trois ans cet hiver et c'est moi qui suis obligée de la remplacer. J'ai trois petits frères et une petite sœur. Mes petits frères sont à l'école en ce moment et ma petite sœur reste avec moi.

Je suis allée à l'école à peu près sept mois depuis que maman est morte.

Au mois de septembre, je crois que nous irons au couvent, moi et ma petite sœur. C'est bien ce que je désire, car je suis si peu instruite.

Ne comptez pas les fautes, car je sais qu'elles sont nombreuses. Je vous écris et je ne l'ai pas dit à papa, pour le surprendre.

D'une nouvelle petite amie

Thérèse Richard (11 ans)

Sedley, Sask.

Chère Mademoiselle,

Je suis un petit Canadien pas grand, mais je veux le devenir; je veux aussi apprendre à lire et à écrire le français. Je vais à l'école anglaise, je suis dans la troisième classe. On n'apprend pas de français et je montre ma supériorité à mes camarades en leur parlant ma langue. J'apprends le français à la maison. Maman me montre à écrire sans beaucoup de fautes. J'apprends aussi mon catéchisme et mes prières en français. Je veux devenir fermier. J'ai un petit cochon, quand il sera gros, je le vendrai pour acheter un mouton. Je suis bien intéressé dans la page des enfants et je vous remercie du soin que vous prenez pour les petits Canadiens.

Votre petit ami,

Louis Lemaire (10 ans)

Beauchamp, Sask.

Quelles charmantes lettres je viens là de relire! Chacune a son intérêt particulier et caractérise en quelque sorte son auteur.

Melle Thérèse, c'est la grande sœur devenue petite maman et qui s'oublie et se dévoue pour les plus jeunes.

Et mon petit ami Louis, quel bon fermier, quel Canadien fier et instruit,— justement de ceux qu'il nous faut,— il deviendra s'il persévère dans ses bonnes dispositions et continue de bien écouter les leçons de sa maman!

M. Paul-Emile ne semble pas avoir à un moindre degré l'orgueil de sa nationalité et il y ajoute celui de sa "petite patrie". Voilà un sentiment que je voudrais voir grandir dans le cœur de tous mes petits amis.

Melle Mélina n'a-t-elle pas eu bien raison d'écrire? Tous les jeunes lecteurs du "Coin des Enfants" peuvent comme elle, devenir de la famille. Pour moi, rien ne me fait plus grand plaisir que de connaître et d'accueillir de nouveaux petits compatriotes.

La Directrice

LA BONNE MÉNAGÈRE

Pour rester jeune

Evitez les préoccupations inutiles et le trop d'empressement.

Apprenez à contrôler vos nerfs. La colère occasionne rapidement de vilaines rides. Soyez tempérant. La modération ne s'applique pas qu'à l'estomac. Le surmenage de toute façon fait vieillir vite.

Aimez le grand air. L'air pur est une nécessité pour qui veut rester jeune. Dormez bien et longtemps. Rien n'use comme les nuits d'insomnie.

Ne laissez pas s'engourdir votre intelligence. Un esprit jeune et un cœur jeune voilà, malgré l'âge, de véritables éléments de jeunesse.

Surtout, prenez intérêt à votre vie, quelle qu'elle soit. On peut si l'on sait encore découvrir le bon être vieux à 25 ans si l'on est blasé et découragé, et jeune à 60 [illegible] de toute chose.

RECETTES

Bouillon céleri. Prenez 6 patates de moyenne grosseur, 1 grosse tranche de lard salé, 1 gros oignon, 4 tasses de lait, 1 pied de céleri. Sel et poivre. Coupez le lard en petits morceaux et faites le frire ajoutez les oignons et le céleri coupés en petits morceaux. Couvrez avec quatre tasses d'eau et faites bouillir jusqu'à ce que le céleri soit tendre. Alors ajoutez les patates coupées en petits morceaux et faites cuire pendant une autre demi-heure. Assaisonnez fortement avec du sel et du poivre et ajoutez le lait que vous aurez fait réchauffer. Faites bouillir. Epaississez un peu si vous le préférez, laissez mijoter pendant deux ou trois minutes et servez très chaud.

Bouillon tomates. Prenez deux tasses de tomates, 6 patates de moyenne grosseur, 3 oignons, 4 tasses de lait, 1 bonne tranche de lard salé. Sel et poivre. Coupez les patates et les oignons en petits morceaux. Coupez le lard en petits cubes et faites frire jusqu'au brun. Ajoutez les patates, les oignons, les tomates, sel et poivre. Couvrez d'eau bouillante et faites cuire pendant une demi-heure. Ajoutez ensuite le lait et laissez bouillir encore. On se sert de tomates fraiches ou en boîtes.

Biscuits aux patates. 1 tasse de patates, 1 tasse de farine, 4 cuillerées à thé de poudre à pâte, 1 cuillerée à thé de sel, 1 cuillerée à soupe de graisse, ½ tasse de lait. Tamisez les ingrédients secs, ajoutez-y les patates en mélangeant avec un couteau, mettez la graisse et versez le lait graduellement pour faire du tout une pâte molle. Jetez cette pâte sur une planche à pétrir, roulez légèrement jusqu'à un demi-pouce d'épaisseur. Coupez en biscuits que vous placez dans un plat graissé et faites cuire pendant douze ou quinze minutes dans un fourneau très chaud.

CHARLOTTE RUSSE AUX POMMES —On dispose des biscuits de la même façon que les croûtons pour la charlotte. On fait cuire des pommes au beurre que l'on coupe par moitié ou en quartiers et dont on garnit le tour du moule en dedans des biscuits, en laissant si l'on veut un creux au milieu que l'on remplit de confitures.

CHOU FARCI

Ingrédients: 1 chou; 2 tasses de veau froid ou de lard froid; 1 tasse de mie de pain; 1 cuillerée à thé de fines herbes; 1 œuf.

Préparation: Hachez fin le veau ou le lard froid et mêlez bien avec le pain les fines herbes et l'œuf bien battu. Assaisonnez avec poivre et sel. Enlevez le cœur d'un gros chou ferme et remplissez la cavité par la viande hachée et préparée. Placez dans une casserole, couvrez d'eau et laissez bouillir pendant une heure et demie.

PETITS CONSEILS

POUR ENLEVER LES TACHES DE BOUE SUR LE VELOURS

Les taches de boue sur le velours s'enlèvent en brossant délicatement chaque tache avec une brosse imbibée d'eau bouillante dans laquelle on a mis un peu d'esprit de vin et de fiel de bœuf. Ensuite avec une éponge imbibée d'eau de gomme, on gomme avec soin l'envers du velours qui reprend de la sorte sa beauté et son apprêt primitifs.

Avant de mettre du lait dans la casserole, faites bouillir rapidement quelques cuillerées d'eau (juste assez pour couvrir le fond) et il ne brûlera pas, quelle que soit la violence du feu.

En chauffant un peu le couteau à pain, vous pouvez trancher aussi facilement le pain chaud que s'il était froid.

Si les bouchons de liège sont trop gros pour les bouteilles, plongez les dans l'eau chaude. Ils entreront très facilement et ne laisseront pas pénétrer l'air.

TACHES DE SUIE SUR LES TAPIS. Si par malheur on a répandu de la suie sur un tapis il faut répandre par-dessus du sel en quantité presque égale. Balayez le tout ensemble. Il ne restera pas trace de suie.

Riposte

Dernièrement, un brave curé de campagne montait dans un wagon et s'installait en face d'un commis voyageur.

—Monsieur le curé, lui dit celui-ci d'un ton narquoisement bienveillant, vous savez sans doute la grande nouvelle?... Et il gonflait la voix avec importance, faisant des clignements d'yeux à ses voisins.

—Non, monsieur, je n'ai pas lu le journal de ce matin, j'ai dû partir de trop bonne heure et...

—Comment! vous ne savez pas? Mais on ne parle que de cela!...

—Monsieur, je ne sais absolument pas ce que vous voulez dire.

—Eh! bien, je suis charmé de vous l'apprendre: c'est que le diable est mort.

—Vraiment? repartit le curé d'un air profondément touché... Eh! bien, monsieur, j'ai toujours eu pitié des orphelins: veuillez accepter ces deux sous.

Tête du commis-voyageur!... Tout le monde partit d'un fou rire, Et le beau parleur partit aussi... à la station suivante.

L'Hirondelle de Ponteix

Administration: A. LIBOIRON, PONTEIX, SASK.

PONTEIX, SASK., MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1918. No. 36.

FAITS DU JOUR

Saint Terrod. Etait tribun de l'armée romaine lorsqu'il fut converti à la religion chrétienne par l'exemple et les exhortations de Saint Julien. Comme à son tour, son exemple et son prosélytisme devenaient dangereux, en raison de ses fonctions dans l'armée impériale, il fut condamné à mort et subit le martyre pour la foi à Vienne, vers l'an 302.

Sainte Richarde. [illegible] le Gros, [illegible] de viles calomnies et se retira au monastère d'Andlau, où elle mourut très saintement après avoir donné l'exemple de toutes les vertus.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Une [illegible] dans un [illegible] grasse est plus nutritive que le meilleur bifteck.

Un morceau de camphre placé dans un coffre [illegible] l'argenterie [illegible] ternir.

SECRETS DE L'ATELIER

Pour couvrir d'aluminium les objets métalliques, on peut le faire sans l'intervention de courants électriques, de la manière suivante: On dissout [illegible] grammes d'acide tartrique dans [illegible] litres d'eau; quand la dissolution est complète, on y ajoute [illegible] [illegible]

STYLE BOLCHEVICK

Un journal de Minsk [illegible] publie la lettre suivante [illegible] à sa femme le nouveau commandant du régiment bolchevik [illegible] dans cette ville:

Très honorée épouse Agrippine [illegible]

Dès les premières lignes de l'annonce que par la grâce de Dieu et la volonté des [illegible]-soldats dans mes veines coule un sang noble puisque je suis [illegible] commandant du régiment [illegible] [illegible]

draï et je te sortirai les tripes.

Ton mari actuellement commandant du régiment.

Thomas Terentiewitch Kislonkhine.

"On nous disait, commentent les *Izvestia*", que toute autorité et toute discipline avaient disparu de l'armée bolchéviste. La lettre ci-dessus prouve [illegible] le contraire. [illegible] Thomas Terentievitch ne se [illegible] plus [illegible] La veille encore, [illegible] se révolter contre son prédécesseur en protestant que tous les hommes sont égaux. Aujourd'hui, un sang noble circule dans ses veines et, comme l'ancien tsar, il croit tenir son pouvoir de la grâce de Dieu. Sans doute la volonté des tovarich-soldats y est pour quelque chose, mais déjà pour bien peu. Que ces tovarich [illegible] (camarades) ne s'avisent pas de rappeler au nouveau colonel qu'il leur doit en partie sa puissance! Thomas ne le supporterait pas. Il a tellement conscience d'être devenu un autre homme qu'il entend que sa femme [illegible] et ne frayé pas avec le vulgaire.

[illegible]

PÉTAIN

[illegible]

[illegible]

PÉTAIN.

Baptêmes [illegible] Wilfrid Bélivea[illegible] Proven[illegible] Parrain [illegible] Virginie [illegible]

[illegible] Lacoursière.

—Joseph-Georges [illegible], fils de Joseph Deschênes [illegible]

Parrain et marraine, M. et Mme Onésime Gagnier.

—Thomas Ralph, fils de John McNulty et de Gertrude Graham. Parrain et marraine, Anthony et Dorothy McNulty.

MARIAGES—Edgar Bédard, âgé de 22 ans, fils de Clément et d'Albina Choquette, épousait le 10 septembre Adeline Ouelette, âgée de 16 ans, fille de Joseph et d'Osilda Dusseault. Les témoins étaient Joseph Ouellette et Joseph Bégin.

—Le 11, c'était le tour de deux Anglais: Joseph Dolan et Alice O'Reilly dont les témoins étaient: John Angus Lunney et Helen Dolan.

SAGESSE DES NATIONS

Espagnol: Les murailles sont le papier des sots.

Italien: Trop de cuisiniers, mauvaise sauce.

Anglais: L'avare est comme le chien dans une roue qui tourne la broche pour les autres.

Suisse: "Bon père, bon époux"... c'est dans le cimetière qu'on trouve les meilleurs ménages.

Arabe: L'homme qui se vend, si peu qu'on en donne, est toujours payé plus cher qu'il ne vaut.

Roumain: Il en est de l'argent comme du hérisson.

Chinois: Aux lettrés à parler de livres, aux bouchers à parler de cochons.

Japonais: Nous sommes tous frères, mais nos bourses ne sont pas sœurs!

VISITES—Au presbytère, mardi, les Revs. Maillard, curé de Gravelbourg, Deslandes, supérieur, Gravel, vicaire de Mazenod, M. Fortin, architecte, et mercredi le Rév. M. Rioux, nouveau curé de Dollard, que plusieurs ont pris pour le Rév. M. Belair, le croyant revenu du Brésil.

Chez M. A. Liboiron, son oncle M. [illegible]ard de Walhard.

M. [illegible] Fortin est allé en promenade du côté de Meyronne. Le frère de M. le Curé a, qui terminé ses vacances s'en est retourné dans sa paroisse de Brusly, Louisiane.

Nous recevons aujourd'hui d'excellentes nouvelles de René de Labareyre, soldat à Salonique où il se plaît beaucoup.

NOUVEAU MAGASIN

Les [illegible] O' Sullivan vont ouvrir dans la Grand'rue, le 23 septembre, un nouveau magasin, modes et habillements de confection pour dames.

MUNICIPALITE RURALE D'AUVERGNE No. 76

Avis aux fermiers, concernant les semences pour 1919.

Les fermiers et tous ceux qui ont besoin de semences pour la récolte de 1919 sont prévenus par les présentes de ne pas vendre le grain qui leur est nécessaire à cette fin, mais de garder sans faute la quantité requise. Il n'est pas du tout certain que l'on puisse se procurer d'autre grain convenable pour la semence.

Par ordre du conseil.

MUNICIPALITE RURALE D'AUVERVERGNE No. 76

Avis concernant le changement d'heures et de période pour la garde des animaux

Avis est par les présentes donné que, conformément aux stipulations d'un règlement adopté à la réunion du conseil municipal à Aneroid le 17 septembre 1918, tous les animaux doivent être renfermés à partir du 1er octobre prochain jusqu'au 11 avril 1919, de 7 h. p.m. à 7 h. a.m.

R.-L. Hilling, secrétaire.

A LA CAMPAGNE

Le poète, illuminé: "Oh! la campagne donne des idées pures, de vastes conceptions. Ici, j'élève mon âme!"

La paysanne: "Eh bien! moi, m'sieur j'élève des lapins!"

TARTARINADE

Le Toulousain: Moi, je n'ai jamais eu peur.

Le Marseillais: Bagasse, je ne puis pas en dire autant, j'ai eu peur une fois dans ma vie.

Le Toulousain: Comment donc?

Le Marseillais: Figure-toi, mon cer, que j'ai vu tout à coup devant moi un homme si terrible, si fort, si brave que....

Le Toulousain: Ah! poltron!

Le Marseillais: Té, pécaire! j'étais devant un miroir!

FEUILLETON DU PATRIOTE

JEAN RIVARD

LE DÉFRICHEUR

RÉCIT DE LA VIE RÉELLE

No 24 Par A. GÉRIN-LAJOIE

L'eau claire et pure de la rivière de Louiseville suffisait pour étancher la soif.

Depuis l'arrivée de "la Caille," le lait ne manquait pas non plus sur la table rustique: c'était le dessert indispensable, au déjeuner au dîner et au souper.

Je devrais dire un mot pourtant de cette bonne Caille qui, bien qu'elle parût s'ennuyer beaucoup durant les premiers temps de son séjour à Louiseville, ne s'en montra pas moins d'une douceur, d'une docilité exemplaire. Elle passait toute sa journée dans le bois et revenait chaque soir au logis, poussant de temps en temps un beuglement long et plaintif. Elle s'approchait lentement de la cabane, se frottait la tête aux angles, et, si on retardait de quelques minutes à la traire, elle ne craignait pas de s'aventurer jusque dans la porte de l'habitation. De fait elle semblait se considérer comme membre de la famille, et nos défricheurs souffraient très volontiers le sans-gêne de ses manières.

J'aurais dû mentionner aussi qu'avec les animaux composant sa caravane du printemps, Jean Rivard avait emporté à Louiseville trois poules et un coq. Ces intéressants volatiles subsistaient en partie de vers, de graines et d'insectes, et en partie d'une légère ration d'avoine qui leur était distribuée tous les deux ou trois jours. Les poules pondaient régulièrement et payaient ainsi beaucoup plus que la valeur de leur pension, sans compter que leur caquet continuel, joint aux mâles accents du coq, parfait modèle de la galanterie, donnaient aux environs de l'habitation un air de vie et de gaîté inconnu jusque là.

Mais puisque j'ai promis de dire la vérité, toute la vérité, je ne dois pas omettre de mentionner ici une plaie de la vie des bois durant la belle saison: un mal, pour me servir des expressions du fabuliste en parlant de la peste,

Un mal qui répand la terreur
Et que le ciel dans sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre.....

Je veux parler des maringouins.

Durant les mois de mai et de juin, ces insectes incommodes, sanguinaires, suivis bientôt des moustiques et des brûlots, s'attaquent jour et nuit à la peau du malheureux défricheur. C'est un supplice continuel, un martyre de tous les instants, auquel personne n'a pu jusqu'ici trouver de remède efficace. Heureusement que ce fléau ne dure généralement pas au delà de quelques semaines. Vers le temps des grandes chaleurs, les maringouins quittent les bois pour fréquenter les bords des lacs, des rivières ou des marais.

Pierre Gagnon faisait feu et flamme contre ces ennemis fâcheux: leur seul bourdonnement le mettait en fureur. Dans son désespoir il demandait à Dieu de lui prêter sa foudre pour anéantir ces monstres.

"Laissons faire, disait stoïquement Jean Rivard, nos souffrances n'auront qu'un temps: dans deux ou trois ans, quand la forêt sera tombée, quand le soleil aura desséché la terre et les marais, cet insecte disparaîtra. C'est un ennemi de la civilisation, tout défricheur doit lui payer tribut; nos pères l'ont payé avant nous, et ceux de nos enfants qui plus tard s'attaqueront comme nous aux arbres de la forêt le paieront à leur tour."

XV.

PROGRES DU CANTON.

Une fois les semailles terminées, Jean Rivard et son fidèle Pierre n'étaient pas restés oisifs; ce qu'on appelle les mortes saisons dans les anciennes paroisses n'existait pas pour eux; pendant que Lachance fabriquait sa potasse, nos défricheurs s'étaient remis à l'oeuvre avec une nouvelle ardeur, et leurs progrès avaient été si rapides qu'avant l'époque des récoltes, ils avaient déjà plus de dix arpents d'abattus.

Mais pendant que Jean Rivard se livrait ainsi courageusement à ses travaux de défrichement, à ses opérations agricoles et industrielles, un grand progrès se préparait dans le Canton de Bristol.

Dès le commencement du mois de juin, Jean Rivard soupçonna par certaines illuminations qu'il croyait apercevoir au loin, dans l'obscurité de la nuit, qu'il n'était plus seul. En effet, un bon soir, il vit arriver à son habitation un homme d'un certain âge, de mine respectable, qu'il avait remarqué souvent à l'église de Grandpré. Cet homme lui annonça qu'il était établi à une distance d'environ trois milles. Son nom était Pascal Landry.

A l'époque où Jean Rivard avait quitté Grandpré, M. Landry y occupait une petite terre de cinquante arpents qui lui rendait à peine assez pour faire subsister sa famille. Désespérant de jamais augmenter sa fortune et se voyant déjà avec quatre fils en âge de se marier, il avait pris le parti de vendre sa terre de Grandpré, et d'acheter dans le Canton de Bristol, où il savait que Jean Rivard avait déjà frayé la route, une étendue de cinq cents acres de terre en bois debout, qu'il avait divisés entre lui et ses quatre enfants. Quoiqu'il n'eût vendu sa propriété de Grandpré que cinq cents louis, il avait pu avec cette somme acheter d'abord ce magnifique lopin de cinq cents acres, puis se procurer toutes les choses nécessaires à son exploitation, et se conserver en outre un petit fonds disponible pour les besoins futurs.

Ses fils tenant à s'établir le plus tôt possible, ne reculaient pour cela devant aucun travail. Tous étaient convenus de travailler d'abord en commun. Le père devait être établi le premier: tous ses enfants devaient l'aider à défricher son lot jusqu'à ce qu'il eut vingt cinq arpents en culture; l'aîné des fils devait venir ensuite, puis le cadet, et ainsi de suite jusqu'à ce que chacun des garçons fût en état de se marier.

(*A Suivre*)

Pour les Cultivateurs

Les animaux en liberté

Le gouvernement provincial a décidé qu'à partir du mois de juin 1919 les animaux pourraient être laissés en liberté dans le nord de la Saskatchewan et que le règlement qui oblige à les tenir enfermés, dans les municipalités où il a été adopté, cesserait d'être en vigueur. Cette mesure, dont le but est de favoriser l'élevage et partant la production du bœuf pour l'exportation, est vivement combattue par un grand nombre de cultivateurs. On lira avec intérêt la correspondance échangée à ce propos entre la municipalité de Buckland et le ministère de l'Agriculture.

Au sous-ministre de l'Agriculture,
Régina.

Monsieur.

J'ai l'honneur de soumettre à votre bienveillante considération les observations suivantes, résultat d'une enquête et d'une étude sérieuses de plusieurs mois faite par le conseil de la municipalité rurale de Bukland No. 491, et endossée par tous ses membres.

Le conseil apprécie complètement le but du gouvernement, qui est d'augmenter la production du bœuf pour l'exportation. Cependant il est d'opinion que l'introduction de l'élevage libre changera entièrement le système sur lequel la municipalité a été établie depuis 1911, sans amener aucun changement sensible dans l'augmentation du bétail.

Depuis 1911, le conseil a soumis la question de l'élevage en liberté (*open range*) et de la loi sur les animaux (*herd law*) aux électeurs, à l'occasion des élections municipales. Le dernier vote pris — en 1916 — a placé cinq divisions sur six sous le régime de la loi, et depuis lors, toutes les clôtures ont été faites dans ces cinq divisions pour tenir le bétail en pacage.

L'élevage a progressé régulièrement depuis la formation de la municipalité aussi bien sous le régime de la loi des animaux que sous celui de la liberté.

Tout le terrain disponible a été loué comme pâturage par les fermiers résidants, à l'exception de la réserve forestière de Nesbit, qui appartient au gouvernement fédéral et pourrait être louée et clôturée dans le même but. Les terres à foin, sur lesquelles le bétail ne peut aller pendant l'été, sont indispensables pour faire le foin nécessaire aux animaux (bêtes à cornes et chevaux) pendant les mois d'hiver. La provision en était si restreinte le printemps dernier, que les fermiers le payaient $15.00 la tonne en meule.

Le changement coûtera aux colons personnellement plusieurs centaines de piastres pour clôturer, et il est douteux qu'ils puissent même se procurer le fil de fer. En outre, il coûtera à la municipalité plusieurs milliers de piastres pour faire des routes, afin de remplacer les chemins temporaires actuels qui resteraient ouverts quelque temps encore, si la loi des animaux demeurait en vigueur.

En conclusion, le conseil de Buckland est unanime à croire que la municipalité est trop abondamment colonisée pour qu'il soit profitable de laisser les animaux en liberté, soit pour les ranches, soit pour les fermiers; qu'il en résultera peu ou point d'augmentation dans le bétail; que le profit, s'il y en a, sera hors de proportion avec ce qu'il en coûtera aux colons et à la municipalité; que si le vote était pris de nouveau, une grosse majorité déciderait pour la continuation de la loi des animaux.

Le conseil soumet donc respectueusement que cette municipalité soit soustraite aux mesures qui décrètent l'élevage en liberté pour le nord de la province à partir de juin 1919.

A cette lettre, M. F. H. Auld, sous-ministre de l'Agriculture, a répondu:

J'ai reçu votre estimée du 12 courant au sujet de l'élevage libre dans le nord de la Saskatchewan et je note vos objections, résultat d'une enquête de votre conseil.

D'après l'expérience des districts également bien colonisés du nord-est de la Saskatchewan, l'élevage libre a été extrêmement avantageux dans l'ensemble et a encouragé de façon très substantielle l'industrie du bétail. La question d'exclure une partie quelconque de la superficie d'élevage libre des amendements votés par la Législature à la dernière session est seulement du domaine de la Législature; mais je suis sûr que les effets profitables de la mesure, qui devient applicable à tout le nord de la Saskatchewan l'année prochaine, mettront dans l'impossibilité de faire droit à votre requête et de mettre votre municipalité sur un pied différent des autres. Je pense qu'il serait bon d'en informer les contribuables, afin qu'ils puissent se préparer au changement.

Les fermiers qui vendent leur grain ne pourront pas obtenir de semence du gouvernement

Les fermiers qui ont du grain de semence suffisamment pour leur usage sont prévenus de ne pas s'en défaire, comptant que le gouvernement la leur fournira. C'est l'avis que leur donne M. Motherwell, ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan. La distribution du blé de semence sera limitée à ceux qui n'ont pas eu de récolte et ne sont pas déjà endettés pour grain de semence.

Ouverture de la chasse

Oiseaux protégés—Règlements de la chasse au gibier d'eau

La saison de la chasse est ouverte depuis le 16 pour les canards, les oies, les râles et les poules d'eau.

D'après les rapports reçus des différentes parties de la province les couvées de canards ont été bien au-dessus de la moyenne cette année, mais beaucoup de marais sont à sec.

Les poules de prairies sont encore protégées et il est intéressant de savoir que leur nombre augmente légèrement; cependant il est encore bien au-dessous du chiffre normal. Les chasseurs sont priés de faire tout en leur pouvoir pour les protéger, ainsi que tous les autres membres de la famille des coqs de bruyère. Les autres espèces d'oiseaux qui ont droit à une protection absolue sont les cygnes, les pélicans, les grues, les grands plongeons, les butors, les mouettes, tous les oiseaux insectivores et chanteurs.

Tous les habitants des cités, villes, villages et hameaux, quelle que soit leur occupation, doivent prendre une licence pour chasser le gibier plume. On peut se la procurer chez les agents locaux pour $1.25. Les non-résidants actuellement domiciliés au Canada, doivent payer un droit de $5.00 et tous les autres non-résidants un droit de $15.00. Les licences sont bonnes pour toute la saison, celles de six jours ayant cessé d'exister.

Voici quelques-uns des points les plus importants du règlement de chasse concernant le gibier d'eau.

Il est défendu:

De chasser le dimanche; de chasser ou de tendre des pièges sur les réserves à gibier; de tirer sur le gibier entre une heure après le coucher du soleil et une heure après son lever; de porter un fusil chargé ou de le décharger dans toute voiture, express, wagon, automobile ou autre véhicule; de chasser le gibier d'eau en se servant de bâteaux mûs par un pouvoir électrique ou à gazoline; d'offrir en vente du gibier de toute sorte; de transporter tout envoi de gibier ou d'animaux à fourrure non préparés, marqués et étiquetés, tel que requis par la loi.

Culture des fruits dans la Saskatchewan.

Les fruits sauvages poussent en abondance dans bien des parties de la Saskatchewan et sont largement utilisés par les habitants de ces localités. Les mûres, Saskatoons, framboises, fraises, gadelles noires, groseilles, cerises sauvages, baies Buffalo, canneberges, bluets, fournissent des fruits dans leur saison.

Les colons qui ont fondé les premiers établissements-postes de la Baie d'Hudson, missions, etc.— ont apporté avec eux des fruits de jardins—gadelles rouges, blanches et noires (cassis), groseilles, framboises, fraises, et rhubarbe—qui permettent de remplacer les autres fruits, et ils ont démontré que les variétés rustiques et utiles peuvent très bien se développer. Il a été constaté également que les abris contre les vents sont très utiles dans la culture de ces fruits. La ferme expérimentale de Indian Head a rendu de bons services en essayant des varietes et en distribuant celles qui se sont montrées rustiques et avantageuses.

Par la plantation d'arbres et de brise-vents, la station de sylviculture de Indian Head a rendu de grands services à l'industrie des fruits, en encourageant et en aidant les cultivateurs à planter des ceintures d'arbres à l'abri desquels on peut, sur presque tous les points de la prairie, établir de bonnes plantations de petits fruits. Ces plantations ont été établies et rapportent actuellement. Il serait impossible, sans abri, d'obtenir de bonnes récoltes de fruits en Saskatchewan. Aussi, tous ceux qui s'intéressent à cette branche de l'agriculture, concentrent d'abord tous leurs efforts sur l'établissement de ceintures d'arbres, établissement qui se fait rapidement à l'heure actuelle avec l'encouragement et sous la direction et la surveillance des stations de sylviculture de Indian Head et de Saskatoon (Service des forêts, Ministère de l'intérieur, Ottawa).

Lorsqu'il y a des brise-vents, les pommes (régulières et pommettes), les prunes et les cerises réussissent assez bien. Il a été démontré qu'avec une ceinture d'arbres bien établie, les cultivateurs et les jardiniers peuvent avoir le plaisir de se régaler des fruits provenant de leurs arbres ou de leurs vignes.

M. Paul Saulnier, négociant à Jarnac, mort pour la France le 4 avril dernier, a laissé par testament 500,000 fr. à l'Académie française pour que les revenus en soient répartis en cinq parts à distribuer "à des familles pauvres et honorables de cultivateurs français ayant au moins cinq enfants". Deux des parts seront réservées aux cantons de Châteauneuf et de Jarnac (Charente).

Le ministre de l'Agriculture en Argentine déclare que le pays a encore deux millions de tonnes de blé et un million et demi de tonnes d'autres céréales disponibles pour l'exportation. Ceci est en plus des deux millions cinq cent mille tonnes vendues aux alliés et déjà expédiées.

PRINCE-ALBERT

L'honorable Rowell à Prince Albert

L'honorable N. W Rowell, président du conseil privé, de passage à Prince-Albert, a pris la parole à une réunion publique tenue dans l'église presbytérienne. Il a rappelé de façon très humoristique son premier voyage dans notre ville, il y a 28 ans, et s'est étendu longuement sur la guerre, faisant surtout ressortir la bonne figure qu'y font les troupes canadiennes.

—o—

—Le R. P. Anclair, directeur du *Patriote*, est à Régina depuis lundi, en compagnie du R. P. Fessier, de Duck Lake.

—On croit que deux compagnies passeront l'hiver dans la caserne de la ville. Elles seraient ici dès la fin du mois.

—Le grand Tronc étudie sérieusement la question d'avoir un train rapide de Prince-Albert à Winnipeg, le temps du trajet se trouverait ainsi réduit à quatre heures.

—M. l'abbé Morneau a été ordonné sous-diacre, dimanche matin, à la chapelle de l'évêché.

—Le conseil diocésain se réunit cette semaine.

—o—

EN MARGE de la GUERRE

—Tout citoyen des Etats-Unis résidant au Canada qui est d'âge militaire dans son pays tombe sous le coup de la loi militaire canadienne et doit se présenter devant le régistraire de son district. Les intéressés feront bien de lire attentivement l'avis officiel publié dans ce numéro du journal.

—Les éleveurs de chevaux du Canada ont envoyé à Ottawa une délégation qui a demandé au ministre de l'Agriculture à fournir à l'armée canadienne tous les chevaux dont elle a besoin.

—Maxime Gorki, l'écrivain russe, a accepté le poste de directeur de la propagande bolsheviek. Ce serait le récent attentat contre Lénine qui l'aurait rallié à sa politique. Il y a peu de temps on avait annoncé l'ordre de son arrestation et la suppression de son journal.

—Le président Poincaré a visité la zone de territoire nouvellement libérée, spécialement les régions où l'ennemi s'est livré à une destruction systématique. Il a trouvé les routes jonchées de matériel de guerre abandonné par les Allemands dans leur retraite précipitée. Tous les arbres bordant ces routes, y compris les arbres fruitiers, ont été abattus. Les villes et les villages sont en ruines; on a fait sauter des maisons à la dynamite. Toutes les églises ont été détruites.

—Le gouvernement français a résolu de confier à un comité international, dans lequel tous les pays de l'Entente seront représentés, le soin de constater toutes les violations de la loi des nations commises par les Allemands sur le front ouest.

—La première portion de l'indemnité de guerre de la Russie a été envoyée de Moscou à Berlin. Elle comprend 250 millions de roubles, dont la moitié en or et le reste en billets. L'argent a été transporté par train spécial sous bonne garde.

—D'après la *Libre Belgique*, vingt cinq prisonniers anglais sont enfermés dans une cage étroite près des hangars d'aviation à Evère, faubourg de Bruxelles, afin de les protéger contre les attaques des Alliés. Un nombre égal de prisonniers belges remplissent le même rôle au camp d'aviation de Diest.

—Le capitaine Bertrand de Lesseps a été tué en conduisant un détachement d'éclaireurs de son régiment, le vingtième de la cavalerie légère, en face d'Ecuvilly. Il était le troisième fils de Ferdinand de Lesseps.

—Eugène Debs, qui fut à quatre reprises candidat socialiste pour la présidence des Etats-Unis, poursuivi en vertu de la loi d'espionnage, pour avoir déclaré que le but des Alliés dans cette guerre est le même que celui des puissances du centre et fait l'éloge des Bolsheviki, a été condamné à dix ans de pénitencier.

—La moisson dans les régions reconquises le long de l'Aisne commencée par les armées françaises le 3 septembre, est maintenant à peu près terminée. Deux armées ont moissonné plus de 40,000 acres. Plus de 8000 hommes, 11,000 chevaux et 314 moissonneurs ont été employés à ce travail.

—Dans un discours à des journalistes allemands visitant la capitale autrichienne, le baron von Burian, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, suggère un échange de vues entre les puissances du centre et l'Entente, sans que cette discussion prenne la forme de négociation de paix.

—o—

Durant l'année fiscale 1918, les Etats-Unis ont exporté des pellicules de vues animées en quantité suffisante pour encercler le globe terrestre. Ce qui représente une longueur approximative de 160,000,000 de pieds ou environ 30,000 milles.

On mande de Rome que Mgr Barlassina vient d'être nommé évêque auxiliaire de Jérusalem.

Le patriarche de Jérusalem étant toujours détenu à Nazareth par les Turcs, l'évêque auxiliaire exercera effectivement les fonctions du patriarcat.

GOUVERNANTE FRANÇAISE — On demande, pour deux enfants, une gouvernante ayant la prononciation française de France. Pas nécessaire de parler l'anglais. S'adresser à H. V. Haskamp, Flanagan Hotel, Saskatoon.

LES MARCHES

Winnipeg

Le marché aux bestiaux

PORCS—	
Truies	$13.00
Verrats	$13.00
Légers	$17.00
De choix	$19.00
BOUVILLONS—	
Pesants de choix	$12.00 à $13.00
Assez bon	$11.00 à $12.00
VACHES—	
De choix pour boucherie	$8.25 à $9.00
Passables	$7.50 à $8.00
Ordinaires	$6.00 à $7.00
Conserve	$5.00 à $5.25
Laitières	$75.00 à $110.00
GENISSES—	
De choix pour boucherie	$9.00 à $9.50
De choix pour élevage	$7.50 à $7.75
Passables	$7.00 à $7.50
ANIMAUX MAIGRES (Stockers et feeders)—	
De choix, pesants	$9.50 à $10.00
De choix légers	$7.50 à $7.75
TAUREAUX—	
De choix	$7.00 à $7.50
Bons	$6.50 à $7.00
Ordinaires	$5.50 à $6.25
BOEUFS—	
De choix	$7.50 à $8.00
Passables	$7.00 à $7.50
Moyens	$6.00 à $6.50
Ordinaires	$5.00 à $5.50
VEAUX—	
De choix, légers	$9.00 à $10.00
De choix, pesants	$8.00 à $8.50
BREBIS ET AGNEAUX	
Agneaux de choix	$15.00 à $15.50
Brebis	$11.00 à $12.50
Béliers	$13.00 à $14.00

D. COUGHLIN & CO.

Le marché aux grains

AVOINE—	
No. 2 C. W.	88
ORGE—	
No. 3 C. W.	105
No. 4 C. W.	100
LIN—	
No. 1 N. W. C.	43½

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	203
No. 2 nord	198
No. 3 nord	193
No. 4 nord	176
No. 5 nord	143
AVOINE	85c
ORGE	$100 à $1.40
FOIN la tonne	$10.00 à $15.00
MOULEE, 100 lbs	$1.85
SON, 100 lbs	$1.85
BEURRE, la livre	40c
OEUFS, la douz	40c
CAROTTES, le minot	$1.20
NAVETS, le minot	$1.00
POULET, la livre	35c
PORC, la livre	20c
MOUTON, la livre	25c
BOEUF, la livre	16c
AGNEAU, la livre	22c
VEAU, la livre	18
POMMES DE TERRE, 8 livres	25c

Les petites annonces sont le moyen le plus économique pour les Franco-Canadiens de se mettre en relation avec leur compatriotes pour la transaction des affaires. Notre liste des petites annonces allonge toutes les semaines: ceux qui ont employé ce procédé en ont toujours été satisfaits.



AVIS

AUX CITOYENS DES ÉTATS-UNIS AU CANADA

Par les Règlements de la Convention du service militaire des États-Unis, approuvés par le Gouverneur en Conseil le 20 août 1918, LES CITOYENS DE SEXE MASCULIN DES ÉTATS-UNIS AU CANADA, DES AGES ALORS SPÉCIFIÉS DANS LES LOIS DES ÉTATS-UNIS, qui prescrivent le service militaire obligatoire, non compris ceux qui ont obtenu l'exemption diplomatique, SONT RENDUS SUJETS ET ASTREINTS AU SERVICE MILITAIRE AU CANADA, ET ONT DROIT À L'EXEMPTION OU À LA LIBÉRATION DE CE SERVICE SOUS LE RÉGIME DES LOIS ET DES RÈGLEMENTS DU CANADA. Les règlements gouvernant cette obligation sont publiés dans la Gazette du Canada (Extra) du 21 août 1918; dont une copie peut être obtenue sur demande par la poste au Directeur de la Branche du Service militaire du ministère de la Justice à Ottawa.

LES CITOYENS DES ÉTATS-UNIS dans la catégorie ci-dessus qui étaient AU CANADA LE 30 JUILLET 1918, ONT SOIXANTE JOURS À COMPTER DE CETTE DATE POUR CHOISIR ENTRE S'ENGAGER OU S'ENROLER DANS LES FORCES DES ÉTATS-UNIS OU RETOURNER AUX ÉTATS-UNIS; et CEUX QUI, pour quelque raison, DEVIENNENT SUBSÉQUEMMENT SUJETS AU SERVICE MILITAIRE AU CANADA, ONT TRENTE JOURS À COMPTER DE LA DATE OU ILS ONT ENCOURU cette obligation, pour exercer pareil choix. Il est également stipulé par la Convention que les certificats d'exemption diplomatique peuvent être accordés dans ces périodes de choix ci-dessus. TOUT CITOYEN DES ÉTATS-UNIS À QUI S'APPLIQUENT CES RÈGLEMENTS DOIT SE PRÉSENTER AU REGISTRAIRE sous le régime de la Loi du Service Militaire, 1917, POUR LA PROVINCE OU LE DISTRICT dans lequel il se trouve, en la manière prescrite par les règlements, DANS LES DIX JOURS APRÈS L'EXPIRATION DE SA PÉRIODE D'OPTION, et SERA PASSIBLE DE PEINE S'IL MANQUE sans excuse raisonnable DE SE PRÉSENTER AINSI. Pour l'information de ceux qu'ils peuvent concerner, les articles 3 et 4 définissant les exigences de l'enregistrement, auxquelles il est strictement nécessaire de se conformer, sont substantiellement énoncés comme suit:

RÈGLEMENTS

3. TOUT CITOYEN DES ÉTATS-UNIS DES AGES PRÉSENTEMENT SPÉCIFIÉS DANS LES LOIS DES ÉTATS-UNIS prescrivant le service militaire obligatoire, mais non compris ceux qui sont sujets à l'exemption diplomatique, DANS LES DIX JOURS APRÈS L'EXPIRATION DU DÉLAI FIXÉ PAR LA CONVENTION durant lequel le gouvernement des États-Unis peut lui délivrer un certificat d'exemption diplomatique, DEVRA DÉCLARER FIDÈLEMENT AU REGISTRAIRE, PAR LETTRE RECOMMANDÉE et d'une écriture bien lisible, son nom au long, son occupation et la date de sa naissance, mentionnant aussi s'il est célibataire, marié ou veuf, et dans ce dernier cas, s'il a un enfant vivant; aussi, si marié, la date de son mariage; puis son lieu de résidence et son adresse ordinaire au Canada; et, s'il réside dans une ville ou une localité où les rues sont nommées et les maisons numérotées, le nom de la rue et le numéro de la maison; ou s'il réside dans un autre endroit, le numéro du lot et la concession, la section, le township et le méridien, ou autre description précise permettant de connaître son lieu de résidence, eu égard à la coutume dans la localité où il réside; ET SI, SANS EXCUSE RAISONNABLE, IL NÉGLIGE DE FAIRE CETTE DÉCLARATION en la manière et avec les détails ci-dessus mentionnés et dans le délai susdit, il DEVIENDRA COUPABLE D'UNE OFFENSE ET PASSIBLE SUR CONVICTION SOMMAIRE D'UNE AMENDE N'EXCÉDANT PAS CINQ CENTS DOLLARS ET D'EMPRISONNEMENT pour une période n'excédant pas six mois, et de plus d'une AMENDE DE DIX DOLLARS POUR CHAQUE JOUR APRÈS LE DÉLAI FIXÉ pour l'enregistrement, pendant lequel il continue de n'être pas enregistré.

4. TOUT CITOYEN DES ÉTATS-UNIS QUI A OBTENU L'EXEMPTION DIPLOMATIQUE, bien qu'il ne soit pas autrement sujet aux présents règlements, DOIT DANS LES DIX JOURS APRÈS QUE CETTE EXEMPTION A ÉTÉ ACCORDÉE EN FAIRE au Registraire UNE DÉCLARATION VÉRIDIQUE, de la même manière et avec les mêmes détails prescrits à l'article précédent; il doit de plus inclure dans sa déclaration les détails exacts et complets de son certificat d'exemption diplomatique. LA NÉGLIGENCE OU L'OMISSION SANS EXCUSE RAISONNABLE de se conformer aux prescriptions du présent article CONSTITUE UNE OFFENSE PASSIBLE, DE LA MÊME MANIÈRE, DES PEINES PRÉVUES à l'article précédent.

Emis par le ministère de la Justice, Branche du Service Militaire.

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

POMMES DE TERRE—Les gens de la partie Sud de la province qui n'ont pas leur provision suffisante de pommes de terre devront se hâter d'en acheter. La demande sera grande et le surplus qu'il y aura dans le nord sera vite épuisé. On pourra s'en procurer en s'adressant à CASIER 2, *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert, Sask. 25-28

ON DEMANDE—Pour un garage important à la campagne un très bon mécanicien. Autrement inutile de se présenter. S'adresser au *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert, Sask. 25-28p

GRAVURE DE GUERRE UNIQUE—Notre nouvelle édition de notre fameux tableau de guerre dédié à l'honneur, à la gloire et à l'effort des troupes canadiennes-françaises sur les champs de bataille en Europe est maintenant sur le marché pour la première fois. Le titre de ce tableau est "La charge Victorieuse du 22ème bataillon à la bataille de Courcelette". Dimension du tableau 22x28 pouces, fini en neuf couleurs à l'huile, une exacte reproduction de la peinture à l'huile originale par E. P. Gartlain. Il est fait sur riche papier pesant à trois plis avec couche superposée, de façon à combiner la qualité et la quantité. Sur réception de la somme de $1.00 nous enverrons le tableau à n'importe quel endroit du Canada ou des Etats-Unis. Agents demandés dans toutes les villes, cités et villages. Adresse: Harrington et Barrett, éditeurs, 46 rue St-Alexandre, Montréal, Qué. 25-28p

GARÇON— On demande un jeune garçon pour une imprimerie. Bonne occasion pour apprendre un métier Prendra en soin. S'adresser à J. P. Daoust, casier 257 Prince-Albert, Sask.

A VENDRE—Un quart de section de section de bonne terre, avec maison, étables, grainerie, deux bons puits. Une partie clôturée pour pâturage. 3½ du village de Howell.

Prix $2,700. $1,000 comptant. Roulant de ferme et chevaux à vendre séparément. Joseph Pérouze, Howell, Sask. 27—30

INSTITUTRICE BILINGUE— Longue expérience désire une école dans un centre franco-canadien, bon salaire. S'adresser à Mlle Gabrielle, Rosary Hall, 604 Spadina Crescent, Saskatoon, Sask.

POSITION DEMANDEE— Jeune homme de 28 ans, Canadien français parlant l'anglais, désire position comme comptable ou employé dans un magasin de quincaillerie. Quinze ans d'expérience. S'adresser à M. l'abbé Bochon, Star City.

A VENDRE—A Dumas, Sask. 3 lots et une construction aménagée servant actuellement de magasin général. Pour tous renseignements supplémentaires s'adresser au seul propriétaire, Charles Dupont, Fenn, Alta. 23—31p



ETALONS ENREGISTRES

Jeunes étalons enregistrés Percheron et Clyde, tout âge, poids de 1,500 à 2,000 livres. Prix, de $250 à $1,150. Conditions au goût de l'acheteur. On prend des chevaux en échange.

Juments enregistrées

Jeunes juments enregistrées Percheron et Clyde, toutes les grandeurs, poids de 1,500 à 1,700 livres. Vous ne pouvez trouver une meilleure occasion nulle part en Saskatchewan.

Taureaux enregistrés

Vingt jeunes taureaux Durham enregistrés.

A. CHAMPAGNE.

Battleford, Sask.

18-42